



ENQUÊTE **ICOPE**

Référentiel de données sur la réussite des études

**Premier, deuxième et troisième
cycles universitaires**

Sylvie Bonin

Direction de la recherche institutionnelle

Université du Québec

Décembre 2020

Table des matières

Mise en contexte.....	1
Sources de données	1
Méthodologie	2
Statut légal au Canada.....	5
Caractéristiques sociodémographiques	6
Sexe assigné à la naissance	6
Âge (à l'entrée dans le programme)	7
Scolarité des parents (Première génération universitaire)	8
Emploi des parents (catégorie).....	9
Langue maternelle et langue d'usage.....	10
Langue autre que français ou anglais.....	11
Langue française (connaissance globale)	12
Langue anglaise (connaissance globale).....	13
Responsabilités parentales et nombre d'enfants	14
Responsabilités parentales et âge moyen des enfants.....	15
Responsabilités parentales et soutien des proches.....	16
Responsabilités familiales élargies.....	17
Limitations aux apprentissages	18
Premiers Peuples.....	19
Situation financière et emploi	20
Occupation des douze derniers mois	20
Emploi à plein temps au cours des cinq dernières années.....	21
Emploi durant les études (intention)	22
Emploi actuel.....	23
Nombre d'emplois actuels	24
Lien entre les études et l'emploi	25
Situation financière (autoévaluation)	26
Sources de revenus (nombre)	27
Sources de revenus (type : prêts et bourses)	28
Sources de revenus (type : emplois divers).....	29
Sources de revenus (type : famille et conjoint·e).....	30
Sources de revenus (type : économies et emprunts).....	31
Mode d'habitation.....	32

Antécédents scolaires, motivations et préparation aux études	33
Base d'admission	33
Expérience universitaire antérieure	34
Diplôme antérieur le plus élevé	35
Préparation aux études	36
Moment de la dernière fréquentation scolaire.....	37
Interruption d'études antérieures.....	38
Cote de rendement au collégial.....	39
Reconnaissance des acquis.....	40
Connaissance globale du programme (niveau)	41
Motivations (type : profession, diplôme et connaissances)	42
Motivations (type : nouvelle carrière, perfectionnement et conditions de vie)	43
Motivations (type : milieu de vie, culture personnelle, prêts et bourses)	44
Motivations (type : accomplissement et aspirations scolaires).....	45
Choix du programme d'études	46
Intérêt pour le programme d'études (degré)	47
Intérêt pour le programme d'études (durée)	48
Valorisation des études	49
Projet d'études et résultats scolaires.....	50
Intention face au diplôme	50
Cheminement prévu.....	51
Cours/crédits suivis (nombre).....	52
Domaine d'études	53
Formation à distance.....	54
Choix de l'établissement	55
Aspirations scolaires	56
Moyenne cumulative au premier trimestre.....	57
Crédits réussis au premier trimestre.....	58
Synthèse par type de programmes	59
Premier cycle – Baccalauréat.....	59
Premier cycle – Certificat	60
Deuxième cycle – Diplôme d'études supérieures spécialisées	61
Deuxième cycle – Maîtrise sans mémoire	61
Deuxième cycle – Maîtrise avec mémoire	62
Troisième cycle – Doctorat.....	63
Références	64
Index	67

Mise en contexte

Au fil des ans, différentes analyses de réussite ont été réalisées par la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) de l'Université du Québec (UQ). Certaines se sont intéressées à un genre de programmes spécifique, tels les facteurs de réussite au baccalauréat, alors que d'autres ont ciblé des populations ou réalités étudiantes particulières, comme les étudiant·e·s de première génération ou l'occupation d'un emploi durant les études. Force est toutefois de constater qu'aucun document n'a cherché à rassembler l'ensemble de l'œuvre. Le présent document vise ainsi à regrouper sous un même couvert les différentes variables liées à la persévérance aux études universitaires qui ont été analysées au cours des **vingt dernières années** par la DRI. Il tentera également de combler certains vides, en s'intéressant notamment aux programmes sans grade comme le DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) ou aux programmes de doctorat, souvent moins représentés dans les études statistiques en raison des petits nombres d'étudiant·e·s ou de répondant·e·s.

La réussite des études se décline de différentes façons. La **réussite scolaire**, bien que jugée plus étroite que la réussite éducative¹, est la définition retenue dans ce référentiel pour son caractère mesurable. L'obtention du diplôme au terme de plusieurs années de cheminement sera utilisée pour évaluer la réussite scolaire.

La structure de ce document est inspirée de celle du rapport de Bonin, Duchaine et Gaudreault (2016). En plus d'une table des matières, un index des variables, par ordre alphabétique, se trouve en annexe. L'objectif consiste à se rendre, comme dans tout bon document de référence, directement à la page d'intérêt grâce à l'index. L'analyse se veut volontairement succincte, **une page par variable**, pour en dégager l'essentiel. Chaque page présente la relation entre cette variable et la diplomation sous forme d'une analyse univariée. Bien que la réussite soit multifactorielle, le document n'inclut pas d'analyses multivariées. Cependant, le **résumé des principaux facteurs** liés à l'obtention du diplôme, publié en conclusion, pourrait constituer un éventuel point de départ à de telles analyses.

Sources de données

Le référentiel s'appuie principalement sur deux grandes sources de données : les bases de données institutionnelles et le projet ICOPE (Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études).

Les variables tirées des **données institutionnelles** ont l'avantage de couvrir l'ensemble de la population étudiante. Parmi celles-ci se trouvent entre autres le genre de la personne aux études, son âge, sa base d'admission, sa cote de rendement au collégial et son domaine de

¹ Demba (2016) précise que la réussite scolaire est « rattachée exclusivement à la performance scolaire, souvent associée aux notes et à l'obtention du diplôme à la fin d'un parcours de formation » et qu'elle « peut être limitative pour mieux comprendre certains parcours scolaires et accompagner les élèves considérés en rupture avec l'institution scolaire ». La réussite éducative, « plus large, comprend le développement du plein potentiel du jeune qui n'exclut pas la réussite scolaire. Elle englobe l'intégration de savoirs académiques, l'acquisition d'attitudes et de valeurs utiles au fonctionnement en société, le développement des compétences nécessaires à l'insertion professionnelle et la réussite d'objectifs personnels ».

formation. Les fichiers produits pour répondre aux exigences de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (Loi 95)², alliant caractéristiques institutionnelles des étudiant-e-s et taux de diplomation, seront utilisés à cette fin.

Les **enquêtes ICOPE**, menées à l'UQ depuis 1993, permettent de recueillir diverses caractéristiques de la population étudiante à son entrée à l'université³. On y recueille les caractéristiques sociodémographiques et académiques des personnes nouvellement inscrites, leurs conditions de vie, leur préparation à entreprendre leurs études, leurs intentions face à l'obtention du diplôme et à la poursuite des études, leurs motivations à s'inscrire, l'intérêt pour leur programme d'études, leur connaissance du programme, de même que leurs liens avec le marché du travail⁴. La plupart des variables de ce document proviennent du projet ICOPE, reposant ainsi sur les étudiant-e-s qui ont répondu aux enquêtes, plutôt que sur l'ensemble de la population étudiante. Les taux de diplomation jumelés aux données ICOPE, pour les répondant-e-s ayant autorisé la fusion, sont également ceux produits dans le cadre de la Loi 95.

Les taux de diplomation des répondant-e-s à ICOPE tendent à surestimer ceux de la population étudiante. Les personnes engagées dans leurs études participent davantage à ce genre d'enquête, influençant à la hausse le taux global. Au doctorat, pour la cohorte analysée, le taux global des personnes répondante sous-estime toutefois celui de la population. L'**écart en points de pourcentage** entre les taux de diplomation de deux catégories de réponse devient alors plus important que la valeur des taux qui leur sont associés.

Méthodologie

Comme mentionné précédemment, la réussite des études est mesurée à l'aide des taux de diplomation. Ceux-ci sont présentés dans les tableaux de données en fonction du régime d'études, temps complet⁵ ou temps partiel, à l'entrée dans le programme, soit au premier trimestre d'études. La segmentation par **régime d'études** est importante, puisque le choix d'étudier à temps partiel est souvent tributaire de conditions de vie particulières associées à des parcours scolaires moins traditionnels. En conséquence, des taux de diplomation plus faibles sont généralement observés à temps partiel⁶. Les tableaux sont également ventilés par **genre**

² Girard (2019) décrit la méthodologie sous-jacente à ces fichiers et fournit un exemple de statistiques globales produites en découlant. Aussi, nos sincères remerciements à madame Stéphanie Girard de la DRI pour l'ajout de l'information sur les langues d'usage et maternelle, de même que sur la réussite des cours au premier trimestre, aux fichiers de la Loi 95.

³ Seules les personnes qui débute un programme d'études sont considérées; les études libres ne sont pas couvertes par l'enquête.

⁴ Se référer à Bonin et Girard (2017) pour plus de détails sur l'enquête ICOPE.

⁵ Contrairement à la pratique habituelle, le régime d'études « temps complet » n'inclut pas le régime d'études « en recherche ». Comme les étudiant-e-s qui débute leur programme en recherche ne réfèrent pas tout à fait à de nouvelles inscriptions (reconnaissance d'acquis), celles-ci ont été retranchées de la présente analyse.

⁶ Le régime d'études se définit souvent en fonction du nombre de crédits suivis (sauf pour les programmes de recherche). Les personnes inscrites à moins de 12 crédits au premier cycle et moins de 9 crédits au deuxième

de programmes : baccalauréat, certificat⁷, maîtrise, DESS et doctorat. Seuls les programmes menant à l'émission d'un diplôme sont considérés⁸.

Les taux de diplomation, selon la pratique habituelle, sont calculés selon une **période d'observation** de six ans pour tous les programmes, à l'exception des doctorats qui sont suivis sur une période de huit ans. Sauf avis contraire, les résultats pour le baccalauréat, le certificat, la maîtrise et le DESS sont ceux de la cohorte de l'automne 2011⁹. Au doctorat, la cohorte de l'automne 2009 est utilisée lorsque la variable provient des fichiers de la Loi 95 et celle de l'automne 2006, lorsqu'elle est issue des données ICOPE. Précisons que les taux de diplomation sont produits suivant une vision « établissement ». Les personnes ayant quitté leur établissement pour poursuivre leurs études dans une autre université sont ainsi comptabilisées comme des interruptions ou abandons d'études¹⁰.

La **méthode de calcul** diffère légèrement selon le genre de programmes. Au baccalauréat et au doctorat, sont incluses dans le taux de diplomation les personnes ayant obtenu un diplôme du même genre que celui entrepris initialement. Par exemple, la personne qui a entrepris un programme de baccalauréat à l'automne 2011 et obtenu un diplôme de baccalauréat au cours des six années suivant son entrée, fait partie des personnes diplômées, même si elle a complété un autre baccalauréat que celui entrepris initialement. À la maîtrise, la même logique est appliquée. Tous les diplômes de maîtrise sont considérés, même lorsqu'il y a passage d'une maîtrise avec mémoire à une maîtrise sans mémoire, ou l'inverse. Le taux de diplomation englobe également les étudiant-e-s de maîtrise qui effectuent un passage accéléré au troisième cycle. Pour les programmes sans grade (certificat et DESS), le passage en cours de route à un programme de grade de même cycle est vu comme la poursuite de l'objectif initial. Ainsi, l'étudiant-e qui entreprend un programme de certificat pour diplômé d'un programme de baccalauréat au cours de la période d'observation entre dans le taux de diplomation.

Ce référentiel documente spécifiquement la réussite des étudiant-e-s **provenant du Canada**¹¹. Les personnes en provenance de l'international et celles ayant obtenu leur résidence permanente, qui rencontrent des défis de persévérance différents, devraient préférablement faire l'objet d'une analyse séparée. Le tableau en page 5 donne un aperçu de la réussite des étudiant-e-s de l'UQ selon leur statut légal au Canada. Il présente en même temps le **modèle-type de tableau** adopté dans ce référentiel. La présence de tirets dans une cellule (« --- ») réfère à une catégorie ne s'appliquant pas ou, encore, reposant sur un trop petit nombre

cycle sont considérées à temps partiel. Le tableau selon le nombre de crédits suivis, que nous verrons plus loin, montrera qu'à l'intérieur d'un même régime d'études le nombre de crédits suivis influence à son tour la persévérance.

⁷ Le terme « certificat » utilisé dans ce document réfère au certificat de premier cycle.

⁸ Les programmes courts et microprogrammes conduisent à l'émission d'une attestation d'études, et non d'un diplôme.

⁹ Il s'agit de la plus récente cohorte d'automne qui pouvait faire l'objet d'un suivi sur six ans au moment où la rédaction de ce document a été entreprise. Elle correspond également à un trimestre de collecte ICOPE.

¹⁰ Les sources utilisées ne permettent pas de suivre l'étudiant-e après son départ de l'établissement.

¹¹ Ce groupe est constitué des étudiant-e-s dont le statut légal au Canada est citoyen canadien ou « Indien » (selon la *Loi sur les Indiens*); le statut de résident permanent en est exceptionnellement exclu. Notons que les personnes provenant du Canada qui résident hors Québec sont relativement peu nombreuses; les taux de diplomation publiés dans les tableaux décrivent essentiellement la réalité des étudiant-e-s de la province.

d'étudiant-e-s pour en diffuser les résultats¹². Les personnes au doctorat à temps partiel, peu nombreuses, sont ainsi généralement absentes des tableaux. Les **acronymes** utilisés dans les tableaux se définissent comme suit : BAC correspond au baccalauréat, CER au certificat, DESS au diplôme d'études supérieures spécialisées, MAI-P à la maîtrise professionnelle ou sans mémoire, MAI-R à la maîtrise de recherche ou avec mémoire et DOC au doctorat.

Pour chaque variable analysée, l'interprétation proposée de la persévérance s'appuie sur l'écart relatif entre les catégories (ex. : taux plus élevés ou plus faibles) plutôt que sur la valeur absolue des taux de diplomation. Comme mentionné précédemment, lorsque les variables sont tirées d'enquêtes, les taux reflètent la situation des personnes répondantes plutôt que celle de la population. Ces taux sont sujets à un biais de non-réponse (voir **encadré** en page 2).

L'expérience avec les données montre qu'un écart de 3 points de pourcentage entre les taux de diplomation de deux catégories de réponse est généralement significatif¹³ en présence d'un grand nombre d'étudiant-e-s (ex. : au baccalauréat à temps complet), alors qu'un écart de 7 points peut être nécessaire pour atteindre le même niveau de significativité lorsque le nombre est plus petit (ex. : au doctorat à temps complet). Dans ce document, une **différence de 5 points** de pourcentage entre deux catégories de réponse est considérée notable.

Dans chaque tableau de résultats, une catégorie de référence est identifiée¹⁴. Les écarts de 5 points de pourcentage ou plus par rapport à cette catégorie sont marqués **en couleur** pour repérer d'un coup d'oeil les plus « significatifs », de même que le signe de ces écarts (positif ou négatif). La couleur orange sert à identifier une cellule présentant un taux de diplomation inférieur à celui de la catégorie de référence et la couleur verte, un taux supérieur. Une gradation de couleur est également appliquée pour souligner l'ampleur de l'écart : plus la couleur est foncée, plus l'écart est grand relativement à la catégorie de référence.

¹² Un seuil de 30 personnes est habituellement privilégié pour assurer une stabilité des taux de diplomation. Dans le présent cas, ce seuil a été abaissé à 20 pour limiter le nombre de cellules vides.

¹³ Selon un test de *Student* au seuil 5 %.

¹⁴ Le mot « référence » apparaîtra entre parenthèses à côté de la catégorie concernée.

Statut légal au Canada

Bien qu'un visa puisse être émis pour étudier à temps partiel, la plupart des personnes en provenance de l'international s'inscrivent à temps complet¹⁵. À temps complet, au premier cycle, celles-ci décrochent leur diplôme dans une plus faible proportion que les étudiant-e-s de citoyenneté canadienne. Aux cycles supérieurs, l'inverse est généralement observé.

Les personnes ayant obtenu leur statut de « résident permanent » en immigrant au Canada, qui sont officiellement citoyen-ne-s d'autres pays¹⁶, se trouvent dans une toute autre situation. Plusieurs d'entre elles optent pour des études à temps partiel en raison de leurs obligations personnelles¹⁷. À temps partiel, leurs taux de diplomation se comparent à ceux des personnes de citoyenneté canadienne. À temps complet, mis à part au DESS, les défis auxquels elles font face se traduisent alors par des taux de diplomation nettement inférieurs.

Statut légal au Canada	Taux de diplomation (%) ¹⁸					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Citoyen canadien (référence)	73	67	75	83	65	50
Résident permanent	57	46	73	73	57	43
Étudiant international	68	53	86	86	79	61
Temps partiel						
Citoyen canadien (référence)	36	40	56	63	27	20
Résident permanent	40	41	64	63	---	---
Étudiant international	---	48	83	---	---	---

Source : Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

¹⁵ Étudier à temps complet est nécessaire si on souhaite occuper un emploi rémunéré sur le campus ou à l'extérieur du campus (<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/residents-temporaires/permis-etudes/autres-considerations.html>). Les étudiant-e-s qui ont débuté à temps complet et annulent certains de leur cours pourraient se retrouver à temps partiel. Le régime d'études à l'entrée, utilisé pour segmenter les tableaux de données, n'est pas celui prévu à l'admission, mais plutôt le régime d'études définitif, qui tient compte des cours abandonnés.

¹⁶ <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/nouveaux-immigrants/carte-rp/comprendre-statut-rp.html>

¹⁷ Se référer au rapport de Bonin (juin 2019) pour les caractéristiques des personnes en situation de résidence permanente à l'UQ.

¹⁸ Au DESS, les cohortes d'automne de 2009 à 2011 ont été regroupées, de même que celles de 2006 à 2009 au doctorat, pour obtenir une meilleure représentation de la situation selon le statut légal au Canada.

Pour le reste du document, les tableaux porteront spécifiquement sur les étudiant-e-s de citoyenneté canadienne.

Caractéristiques sociodémographiques

Sexe assigné à la naissance

La préparation du tableau qui suit utilise le genre disponible dans les données servant à la déclaration de l'effectif étudiant au Ministère de l'Enseignement supérieur.

À temps complet, les femmes obtiennent le diplôme de leur programme dans une plus forte proportion que les hommes.

C'est également le cas pour plusieurs programmes à temps partiel, sauf pour le DESS et la maîtrise sans mémoire, où les hommes réussissent davantage¹⁹.

Sexe assigné à la naissance	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC ²⁰
Temps complet						
Féminin (référence)	75	70	77	87	69	53
Masculin	70	64	60	75	59	44
Temps partiel						
Féminin (référence)	39	42	50	58	32	21
Masculin	30	38	60	70	21	19

Source : Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

¹⁹ En groupant plusieurs cohortes d'automne (de 2006 à 2011), on confirme des taux plus élevés chez les hommes au DESS et à la maîtrise sans mémoire à temps partiel.

²⁰ Pour permettre la production de résultats pour les étudiant-e-s à temps partiel, les taux de diplomation au doctorat reposent sur les données cumulées des cohortes d'automne de 2006 à 2009.

Âge (à l'entrée dans le programme)

À temps complet, le taux de diplomation décline généralement avec l'âge, et ce, peu importe le cycle d'études. La personne qui débute son programme à un âge avancé a ainsi moins de chance de persévérer jusqu'au diplôme que celle plus jeune. La tranche d'âge référant à un cheminement plus continu (20 ans ou moins au premier cycle et de 21 à 24 ans aux cycles supérieurs) obtient les meilleurs taux de diplomation.

À temps partiel, mis à part au baccalauréat, cette corrélation entre l'âge à l'entrée et la diplomation n'est pas présente.

Âge à l'entrée	Taux de diplomation (%) ²¹					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
20 ans ou moins (référence au 1 ^{er} cycle)	79	77	---	---	---	---
21-24 ans (référence aux cycles supérieurs)	71	69	85	87	75	70
25-29 ans	65	62	67	77	65	49
30-34 ans	65	53	69	78	51	41
35-39 ans	59	62	75	72	40	32
40 ans ou plus	57	58	60	78	37	25
Temps partiel						
20 ans ou moins (référence au 1 ^{er} cycle)	53	45	---	---	---	---
21-24 ans (référence aux cycles supérieurs)	45	42	54	63	24	---
25-29 ans	38	43	55	61	27	37
30-34 ans	33	41	54	61	25	15
35-39 ans	29	40	58	62	30	---
40 ans ou plus	26	35	58	63	31	14

Source : Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

²¹ Pour que le nombre d'étudiant-e-s soit suffisant pour produire les résultats de certaines catégories d'âge et obtenir des taux représentatifs, les données des cohortes d'automne de 2009 à 2011 ont été regroupées pour le DESS et la maîtrise sans mémoire. Au doctorat, ce sont les cohortes de 2006 à 2009 qui sont cumulées.

Scolarité des parents (Première génération universitaire)

Plusieurs recherches se sont penchées sur l'impact du statut socio-économique (SSE) des parents et donc, de la famille, sur l'accès aux études et la réussite scolaire. Trois indicateurs, soit le revenu familial, la scolarité des parents et leur profession, définissent généralement le SSE. « L'éducation parentale est considérée comme l'un des aspects les plus stables du SSE » (Arapí et coll., 2018) et celui qui influence le plus fortement l'accès et la persévérance aux études (Laplante et coll., 2019; Turcotte, 2011).

L'étudiant-e de première génération universitaire (EPGU) vient d'une famille dont les parents n'ont pas fait d'études universitaires. Une précédente étude de la Direction de la recherche institutionnelle fait ressortir l'importance pour la réussite des études universitaires d'avoir au moins un modèle d'études collégiales à la maison²². À temps complet, mis à part les programmes de recherche (maîtrise et doctorat), les EPGU disposant d'un modèle collégial obtiennent leur diplôme dans une proportion plus grande ou égale à celle des étudiant-e-s bénéficiant d'un modèle universitaire (non-EPGU).

Première génération	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
EPGU – Niveau secondaire	75	66	73	78	54	22
EPGU – Niveau collégial (référence)	80	72	---	92	60	35
EPGU – Total	78	69	74	86	58	28
Non-EPGU – Niveau universitaire	80	71	72	85	73	42
Temps partiel						
EPGU – Niveau secondaire	31	45	65	61	---	---
EPGU – Niveau collégial (référence)	43	50	56	58	---	---
EPGU – Total	35	47	61	60	36	---
Non-EPGU – Niveau universitaire	45	45	51	63	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Définition : Les niveaux de scolarité des deux parents sont combinés pour produire l'indicateur EPGU (étudiant-e de première génération universitaire). Les parents de l'EPGU de « niveau secondaire » ont au plus complété un secondaire V ou un D.E.P. (diplôme d'études professionnelles). Au moins un des parents de l'EPGU de « niveau collégial » a fait des études collégiales (préuniversitaires, techniques ou autres). Lorsqu'au moins un des parents a étudié à l'université, la personne n'est pas de première génération universitaire (non-EPGU).

²² Se référer à Bonin (janvier 2019) pour des précisions. Notons que les écarts observés entre les taux de diplomation de ce rapport et ceux du présent tableau s'expliquent par des sélections distinctes de la population étudiante.

Emploi des parents (catégorie)

Comme mentionné à la page précédente, la profession ou l'emploi des parents est une des caractéristiques de la famille pouvant influencer sur la poursuite des études. La catégorie d'emploi des parents, définie ici, ne permet cependant pas d'établir un lien clair entre cette dernière et la réussite. L'emploi jugé le plus « élevé »²³, utilisé à titre d'indicateur, ramène l'occupation des parents à une valeur unique pour le ménage. Bien qu'intéressant, cet indicateur présente certaines limites rendant l'interprétation des résultats difficile²⁴. À la maîtrise avec mémoire, on constate tout de même que les étudiant-e-s ayant au moins un parent gestionnaire obtiennent leur diplôme dans une plus grande proportion que les autres; pour les programmes professionnels de deuxième cycle à temps partiel, le contraire est observé. De plus, au baccalauréat, on note l'importance d'avoir au moins un parent en emploi.

Catégorie la plus « élevée »	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
1. Cadre supérieur-e ou administrateur-trice (réf)	80	68	---	89	75	24
2. Personnel professionnel	79	75	81	89	62	---
3. Personnel spécialisé ou technique	78	72	---	88	58	31
4. Personnel de bureau, soutien, intermédiaire ou de base	78	62	---	---	68	
5. Au foyer, retraité-e ou sans emploi	60	---	---	---	---	---
Temps partiel						
1. Cadre supérieur-e ou administrateur-trice (référence)	37	44	50	49	48	---
2. Personnel professionnel	40	43	50	77		---
3. Personnel spécialisé ou technique	35	48	67	54	21	---
4. Personnel de bureau, soutien, intermédiaire ou de base	40	48	60	63		---
5. Au foyer, retraité-e ou sans emploi	27	46	---	---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Questions : À quelle catégorie d'emploi l'occupation principale de votre père / mère appartient ou appartenait-elle ? (Considérer l'emploi occupé durant la majeure partie de sa vie active.)

²³ L'emploi de catégorie 1 est présumé du plus haut niveau et celui de catégorie 5, associé au niveau le plus faible. Voir la *Classification nationale des professions* (<https://noc.esdc.gc.ca/Accueil/>) pour des exemples d'emploi correspondant à chacune des catégories.

²⁴ Deux postes professionnels, par exemple, n'offrent pas le même revenu familial ou modèle d'études qu'une combinaison de postes professionnel et technique, alors que ces deux situations entrent dans la même catégorie. Il n'était toutefois pas possible de segmenter plus finement les données en raison des petits nombres. De plus, la catégorie 1 amalgame une diversité de fonctions, allant des cadres supérieur-e-s à tous les types de gestionnaires, incluant les gérant-e-s et propriétaires d'entreprise. Aussi, certains emplois de niveau « inférieur » peuvent être associés à un plus grand prestige ou à une meilleure rémunération que des postes classés plus haut.

Langue maternelle et langue d'usage

Au premier cycle à temps complet, les étudiant-e-s de langue maternelle française obtiennent leur diplôme dans une plus grande proportion que le reste de la population étudiante²⁵. Il en va de même pour ceux et celles dont la langue d'usage est le français.

Au deuxième cycle à temps partiel, de même qu'au doctorat, une langue maternelle ou d'usage anglaise est associée à de plus forts taux de diplomation.

Langues	Taux de diplomation (%) ²⁶					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Langue maternelle française (référence)	74	70	77	80	67	49
Langue maternelle anglaise	53	72	63	81	71	71
Langue maternelle autre	65	65			54	43
Temps partiel						
Langue d'usage française (référence)	73	70	76	80	66	50
Langue d'usage anglaise	58	62	---	96	69	73
Langue d'usage autre	68	63	---	---	63	50
Temps partiel						
Langue maternelle française (référence)	35	40	54	60	30	21
Langue maternelle anglaise	28	42	71	74	38	---
Langue maternelle autre	38	43		66		---
Temps partiel						
Langue d'usage française (référence)	35	40	55	60	30	21
Langue d'usage anglaise	26	41	70	75	35	---
Langue d'usage autre	39	38		58		---

Sources : Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018;
Base de données PRISME sur l'effectif étudiant, Université du Québec.

Définitions : La langue maternelle est la première langue apprise et encore comprise. La langue d'usage réfère à celle qui est la plus souvent parlée à la maison.

²⁵ La langue maternelle française se démarque aussi positivement au DESS à temps complet. Soulignons que l'étude de Bujold (2010) confirme les résultats observés au baccalauréat (p. 22).

²⁶ Plusieurs cohortes d'automne ont été cumulées pour obtenir une meilleure représentativité des résultats (2006-2009 au doctorat, 2009-2011 au premier cycle et 2008-2011 au deuxième cycle).

Langue autre que français ou anglais

Les doctorant·e·s qui connaissent une autre langue que le français et l'anglais (possiblement une troisième langue) diplôment proportionnellement plus que ceux et celles dont la connaissance se limite aux langues officielles. Savoir communiquer dans une autre langue ne semble toutefois pas influencer de manière importante la persévérance aux études de premier et deuxième cycles²⁷.

Connaissance d'une autre langue	Taux de diplomation (%) ²⁸					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Autre langue connue (référence)	79	70	77	81	67	47
Aucune	79	70	70	87	63	26
Temps partiel						
Autre langue connue (référence)	39	43	58	58	---	---
Aucune	37	47	56	61	30	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Connaissez-vous une autre langue que le français et l'anglais ?

²⁷ On pourrait penser que des compétences langagières plus développées dans un contexte de mondialisation serait un atout. Une analyse plus poussée, considérant notamment le niveau de maîtrise de cette langue et le domaine de formation de l'étudiant·e, serait requise pour étudier ce phénomène. Une exploration de la situation au doctorat serait aussi intéressante pour voir l'impact de la connaissance de cette autre langue sur les collaborations internationales en recherche.

²⁸ Le tableau de la page précédente sur les langues maternelle et d'usage (basé sur des données populationnelles) présente des taux de diplomation au doctorat plus élevés que ceux du présent tableau (basé sur des données d'enquête). Pour plus de détails, se référer à l'encadré en page 2.

Langue française (connaissance globale)

Savoir lire et comprendre la langue d'enseignement de son établissement, et s'exprimer clairement et efficacement dans celle-ci, est une compétence de base essentielle aux études universitaires. À temps complet, avoir une excellente connaissance du français fait une différence aux cycles supérieurs, où les écrits et la présentation de résultats pèsent souvent lourd dans la balance²⁹.

Au premier cycle, les taux de diplomation sont assez similaires d'un niveau de connaissance à l'autre. Une analyse s'appuyant sur des variables complémentaires (ex.: le domaine d'études), pourrait faire ressortir des nuances que le présent tableau ne permet pas de mettre en lumière³⁰.

Connaissance globale du français ³¹	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Excellente (référence)	78	70	70	86	64	36
Bonne	80	71	---	78	57	---
Faible à moyenne	76	---	---	---	---	---
Temps partiel						
Excellente (référence)	39	47	58	58	30	---
Bonne	34	46	46	64	---	---
Faible à moyenne	---	---	---	---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Quel est votre niveau de connaissance de la langue française ? Les quatre aptitudes (lecture, écriture, parole et compréhension) évaluées par cette question sont combinées de manière à obtenir un indice de connaissance globale de la langue.

²⁹ À la maîtrise à temps complet, 95 % des personnes considèrent leur niveau de connaissance du français comme étant excellent pour la lecture. En ce qui concerne la compréhension de la langue, cette proportion est de 93 %, puis de 84 % pour la parole et de 77 % pour l'écriture. L'écriture est l'habileté qui semble la plus difficile à développer. Les données indiquent que les étudiant-e-s de maîtrise qui excellent au niveau de l'écriture obtiennent des taux de diplomation plus élevés que les personnes avec une habileté d'écriture moindre. Il en va de même pour ceux et celles qui communiquent plus facilement oralement.

³⁰ Sous l'hypothèse que l'utilisation du français peut différer d'un programme à l'autre, une tentative de segmentation des données par grand domaine de formation a été effectuée. Malheureusement, certains petits nombres ne facilitent pas le calcul des taux de diplomation. Au baccalauréat, les données suggèrent tout de même que, pour les étudiant-e-s en sciences (santé, pures et appliquées), une bonne connaissance du français serait généralement suffisante (taux les plus élevés), alors qu'en sciences sociales et humaines, une excellente connaissance serait préférable.

³¹ Il s'agit de la perception qu'a la personne de ses compétences en français et non de compétences mesurées.

Langue anglaise (connaissance globale)

Bien que la langue d'enseignement à l'Université du Québec soit le français, une certaine connaissance de l'anglais s'avère nécessaire quand une partie du matériel de cours est fournie dans cette langue ou encore lors d'une revue de littérature pour la production d'un écrit. Aussi, dans certains programmes de recherche, l'anglais permet la publication d'articles scientifiques et la participation aux conférences. Les données montrent en effet que les personnes aux cycles supérieurs à temps complet qui ont une excellente connaissance de l'anglais persévèrent davantage jusqu'au diplôme que celles en ayant une connaissance moindre. Au premier cycle, le besoin de connaître l'anglais semble toutefois moins présent.

Connaissance globale de l'anglais ³²	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Excellente (référence)	75	67	---	---	71	47
Bonne	79	69	76	92	62	32
Faible à moyenne	80	73	---	79	66	22
Temps partiel						
Excellente (référence)	30	47	59	68	---	---
Bonne	34	44	51	56	---	---
Faible à moyenne	42	47	60	61	39	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Quel est votre niveau de connaissance de la langue anglaise ? Les quatre aptitudes (lecture, écriture, parole et compréhension) évaluées par cette question sont combinées de manière à obtenir un indice de connaissance globale de la langue.

³² Il s'agit de la perception qu'a la personne de ses compétences en anglais et non de compétences mesurées.

Responsabilités parentales et nombre d'enfants

À l'UQ, 22 % des personnes qui débutent un programme ont des responsabilités parentales³³, et les trois quarts (74 %) d'entre elles cheminent à temps partiel (Bonin et Girard, 2017).

À temps complet, le taux de diplomation des étudiant-e-s qui sont parents se situe généralement sous celui des non-parents³⁴, et cet écart est particulièrement marqué dans les programmes de recherche (maîtrise et doctorat). À temps partiel, mis à part à la maîtrise sans mémoire, le taux de diplomation des parents est similaire à celui des étudiant-e-s sans enfants.

L'impact du nombre d'enfants sur la persévérance est, quant à lui, plus difficile à évaluer sans tenir compte d'autres facteurs explicatifs liés à la famille tels que l'âge des enfants, la nécessité de travailler pour subvenir à ses besoins et le soutien offert par les proches.

Parentalité et nombre d'enfants	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Parent – 1 enfant	65	65	---	---	---	---
Parent – 2 enfants	77	62	---	---	---	---
Parent – 3 enfants ou plus	65	63	---	---	---	---
Parent – Total (référence)	70	64	---	83	38	15
Aucun enfant	79	71	75	85	69	40
Temps partiel						
Parent – 1 enfant	42	44	62	---	---	---
Parent – 2 enfants	31	44	55	59	---	---
Parent – 3 enfants ou plus	37	51	---	---	---	---
Parent – Total (référence)	36	45	56	56	32	---
Aucun enfant	38	47	57	63	33	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Questions : Avez-vous des enfants sous votre responsabilité ? Si oui, combien avez-vous d'enfants sous votre responsabilité ?

³³ Cette proportion s'établit respectivement à 9 % et 47 % selon qu'elles étudient à temps complet ou temps partiel.

³⁴ Les analyses ICOPE antérieures (Bonin, 2014 et Bujold, 2010) confirment ces résultats pour le premier cycle.

Responsabilités parentales et âge moyen des enfants

Parmi les étudiant-e-s qui assument des responsabilités parentales au baccalauréat à temps partiel, le taux de diplomation se veut plus élevé lorsque les enfants sont en moyenne d'âge préscolaire. Il décline ensuite avec l'âge moyen des enfants.

Au premier cycle à temps complet et à la maîtrise sans mémoire à temps partiel, les données suggèrent que des enfants plus âgés (12 ans ou plus)³⁵, possiblement plus autonomes, favorisent la persévérance, par opposition à des enfants plus jeunes.

La mesure de l'âge moyen se veut toutefois limitée, celle-ci faisant fi de certaines réalités. Il est suggéré de procéder à des analyses complémentaires pour mieux comprendre l'effet de l'âge des enfants sur la diplomation³⁶.

Âge moyen des enfants*	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Moins de 5 ans (référence)	67	61	---	---	---	---
De 5 à 11 ans	71	54	---	---	---	---
12 ans ou plus	72	82	---	---	---	---
Temps partiel						
Moins de 5 ans (référence)	46	43	56	50	---	---
De 5 à 11 ans	33	47	57	53	---	---
12 ans ou plus	24	46	56	61	---	---

* Résultats pour la sous-population des étudiant-e-s qui sont parents.

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Quel est l'âge respectif des enfants sous votre responsabilité ?

³⁵ Les analyses ICOPE distinguent habituellement les enfants « de 12 à 16 ans » des enfants de « 17 ans ou plus ». Faute de pouvoir publier les résultats de ces deux groupes en raison des petits nombres, nous confirmons tout de même que leur effet respectif sur l'obtention du diplôme va dans le même sens que leur effet groupé.

³⁶ À titre d'exemple, une famille de deux enfants, âgés respectivement de quatre et douze ans, est représentée dans ce tableau de la même manière qu'une famille avec un seul enfant âgé de 5 à 11 ans. L'effet de l'âge moyen peut alors difficilement être analysé sans prendre en considération d'autres variables liées à la famille, comme le nombre d'enfants et la dispersion de l'âge des enfants.

Responsabilités parentales et soutien des proches

Au certificat, et particulièrement à temps complet, le fait d'assumer seul-e la responsabilité de ses enfants, que ça soit en termes de temps ou en termes financiers, est associé à un taux de diplomation plus faible. Au baccalauréat à temps complet, curieusement, l'inverse est observé³⁷.

Être seul-e à assumer la responsabilité des enfants*	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
En termes de temps						
Oui	72	46	---	---	---	---
Non (référence)	68	70	---	83	40	---
En termes financiers						
Oui	78	38	---	---	---	---
Non (référence)	67	70	---	87	37	---
Temps partiel						
En termes de temps						
Oui	38	43	---	---	---	---
Non (référence)	35	46	57	56	30	---
En termes financiers						
Oui	33	41	---	---	---	---
Non (référence)	37	46	57	53	25	---

* Résultats pour la sous-population des étudiant-e-s qui sont parents.

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Questions : Êtes-vous seul-e à assumer la responsabilité de ces enfants en termes de temps consacré aux enfants ? En termes financiers ?

³⁷ Étant donné les résultats différents obtenus pour le baccalauréat lors des analyses ICOPE antérieures (se référer à Pageau et Bujold (2000) et à Bujold (2010)), une exploration des caractéristiques des répondant-e-s de la cohorte de l'automne 2011 serait souhaitable pour comprendre ce qui distingue cette cohorte des précédentes.

Responsabilités familiales élargies

À leur entrée dans le programme, 3 % des étudiant-e-s consacrent une partie de leur temps aux soins de personnes à charge autres que les enfants (2 % au premier cycle et 5 % aux cycles supérieurs)³⁸ (Bonin et Girard, 2017).

Au baccalauréat à temps complet, le fait d'avoir d'autres membres de sa famille (ou autres proches) sous sa responsabilité affecte négativement la persévérance aux études, alors qu'au certificat à temps partiel, l'impact n'en serait que marginal.

Pour prendre la pleine mesure de ces responsabilités, il importe toutefois de considérer l'ensemble des responsabilités familiales : enfants et autres personnes à charge. Le croisement de ces deux variables engendre toutefois des taux de diplomation reposant sur de petits nombres. Bien qu'ils ne puissent être publiés, ces taux tendent tout de même à nuancer le portrait. Les étudiant-e-s qui sont parents, comme vu précédemment, rencontrent certains défis au niveau de la réussite. L'ajout d'autres personnes à charge accentue nettement leur fardeau au baccalauréat. Pour ceux et celles qui n'ont pas d'enfants, d'avoir la responsabilité d'autres personnes aurait peu d'impact sur la diplomation³⁹.

Responsabilités familiales élargies	Taux de diplomation (%)	
	BAC Temps complet	CER Temps partiel
Autres personnes à charge (ex. : parent âgé)	64	49
Pas d'autres personnes à charge (référence)	79	46

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : À l'exception des enfants, y a-t-il d'autres personnes (parent âgé, frère ou sœur avec un handicap, etc.) sous votre responsabilité ?

³⁸ Ces proportions étant relativement petites, le tableau ne peut être produit que pour le baccalauréat à temps complet et le certificat à temps partiel, où le nombre de répondant-e-s se veut plus important.

³⁹ Le taux de diplomation au baccalauréat à temps complet des étudiant-e-s avec enfants et autres personnes à charge serait d'environ 30 points de pourcentage inférieur à celui des étudiant-e-s sans enfants avec d'autres personnes à charge.

Limitations aux apprentissages

La proportion des personnes nouvellement inscrites qui se sentent limitées dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle (étudiant-e-s en situation de handicap (ÉSH)) a considérablement augmenté au cours des dernières années⁴⁰.

Au baccalauréat, les ÉSH, comparativement aux autres étudiant-e-s, rencontrent de plus grands défis académiques, défis se traduisant par des taux de diplomation plus faibles. Un programme de durée plus courte, comme le certificat, semble toutefois favoriser la réussite des ÉSH.

Limitations aux apprentissages	Taux de diplomation (%) ⁴¹					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Aucune limitation (référence)	80	71	75	85	66	---
Situation de handicap (ÉSH) – Total	65	68	---	---	---	---
ÉSH – Limitation de nature physique	62	---	---	---	---	---
ÉSH – Limitation de nature neurologique ou psychologique	65	71	---	---	---	---
Temps partiel						
Aucune limitation (référence)	38	46	57	60	33	---
Situation de handicap (ÉSH) – Total	29	48	---	---	---	---
ÉSH – Limitation de nature physique	---	---	---	---	---	---
ÉSH – Limitation de nature neurologique ou psychologique	33	47	---	---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

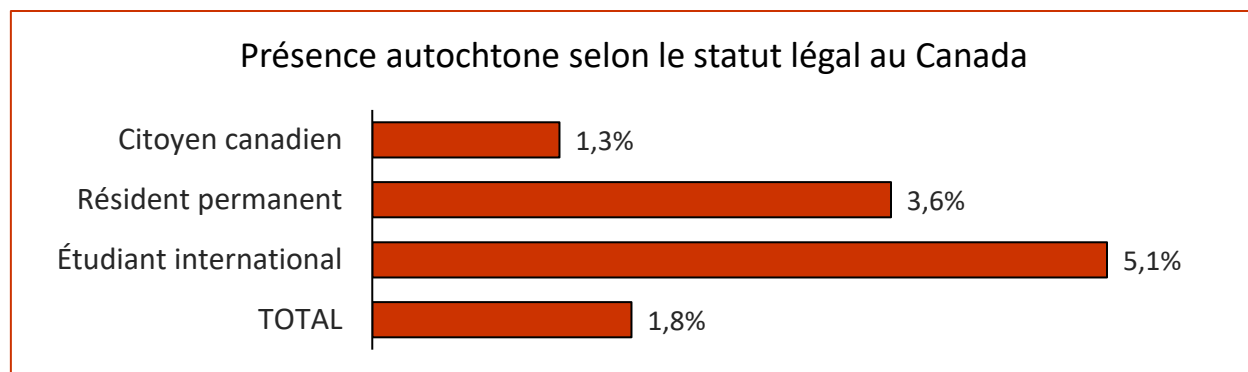
Questions : Considérez-vous être limité dans vos apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle ? Si oui, quelle est la nature de ce problème de santé ou de cette déficience ? (Indiquer la nature de la limitation qui nuit le plus à vos apprentissages.)

⁴⁰ Entre 2011 et 2016, cette proportion a doublé, passant de 5 % à 10 %. En 2016, les limitations mentionnées par les répondant-e-s sont majoritairement de nature neurologique ou psychologique (89 % au premier cycle et 80 % aux cycles supérieurs) (Bonin, 2012; Bonin et Girard, 2017).

⁴¹ Les personnes en situation de handicap étant proportionnellement moins nombreuses aux cycles supérieurs (Bonin, 2012; Bonin et Girard, 2017), les taux de diplomation n'ont pas pu être produits pour ces niveaux d'études. De plus, la question sur les limitations aux apprentissages n'a fait son apparition qu'en 2011.

Premiers Peuples

Les données institutionnelles ne permettent pas de mesurer pleinement la présence autochtone aux études universitaires. Grâce à l'ajout d'une question à l'enquête ICOPE 2016, une première étude sur les étudiant-e-s des Premiers Peuples a pu être réalisée. Celle-ci indique que 1,3 % de la population étudiante canadienne de l'Université du Québec s'identifie comme membre des Premières Nations ou des Inuits.



Cette étude, bien que limitée par les petits nombres de répondant-e-s autochtones, aborde tout de même la question de la persévérance scolaire et met en lumière certains défis de réussite propres à cette population étudiante⁴². Notons que la cohorte de l'automne 2016 devra cheminer encore quelques années avant qu'elle ne puisse faire l'objet d'une analyse sur la diplomation.

⁴² Se référer à Bonin (octobre 2019) pour plus d'information.

Situation financière et emploi

Occupation des douze derniers mois

« Entreprendre un baccalauréat en continuité avec d'autres études favorise l'accès au diplôme » (Pageau et Bujold, 2000)⁴³. Il en va de même lorsqu'on entreprend un programme de certificat ou de cycles supérieurs. Les personnes qui étaient aux études au cours de l'année ayant précédé leur inscription à l'université obtiennent, en effet, leur diplôme dans une plus grande proportion que celles qui n'ont pas été en contact avec les études.

Occupation des 12 derniers mois	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Pas aux études	73	67	67	83	43	29
Aux études – Total (référence)	80	72	77	86	70	37
Études seulement	82	66	---	88	68	32
Études et travail ou chômage ⁴⁴	80	74	74	84	71	38
Temps partiel						
Pas aux études	29	42	55	63	30	---
Aux études – Total (référence)	49	53	62	56	32	---
Études seulement	43	45	---	---	---	---
Études et travail ou chômage	50	53	63	56	23	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Laquelle des situations suivantes correspond le mieux à votre principale occupation des douze mois qui ont précédé votre inscription, en excluant les emplois d'été ?

⁴³ Bujold (2010) arrive au même constat.

⁴⁴ Cette catégorie réfère essentiellement à la combinaison « études et travail », puisque les cas d'études et chômage sont peu nombreux.

Emploi à plein temps au cours des cinq dernières années

L'occupation d'un emploi à plein temps au cours des cinq années ayant précédé l'inscription est associée à de plus faibles taux d'obtention du diplôme, et ce, peu importe le programme⁴⁵. Aussi, au baccalauréat (temps complet et temps partiel) et à la maîtrise à temps complet, le taux de diplomation tend à diminuer avec la durée de l'emploi à plein temps⁴⁶, alors qu'au certificat, la durée n'a pas d'effet significatif sur la diplomation. Dans les programmes professionnels de deuxième cycle à temps partiel (DESS et maîtrise), ceux et celles qui ont travaillé 4 ou 5 ans à plein temps avant de s'inscrire présentent toutefois les taux les plus élevés.

Emploi à plein temps au cours des cinq dernières années	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Aucun emploi à plein temps	82	75	87	87	72	47
En emploi à plein temps – Total (référence)	72	67	60	83	57	20
Pendant 1 an ou moins	77	66	---	---	71	---
Pendant 2 ou 3 ans	67	67	---	---	64	---
Sous-total – 3 ans ou moins	73	66	---	90	68	21
Pendant 4 ou 5 ans	71	69	---	78	34	18
Temps partiel						
Aucun emploi à plein temps	58	48	---	---	---	---
En emploi à plein temps – Total (référence)	34	46	57	61	27	---
Pendant 1 an ou moins	43	49	---	---	---	---
Pendant 2 ou 3 ans	40	44	45	42	---	---
Sous-total – 3 ans ou moins	41	46	45	57	---	---
Pendant 4 ou 5 ans	31	47	61	61	30	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Questions : Au cours des cinq dernières années, vous est-il arrivé d'occuper un emploi à plein temps, en excluant les emplois d'été ? Si oui, combien de temps avez-vous travaillé à plein temps ?

⁴⁵ Pageau et Bujold (2000) et Bujold (2010) confirment ces résultats pour le baccalauréat.

⁴⁶ Bujold (2010) mentionne également un effet de durée : « Parmi ces derniers [au baccalauréat à temps complet], le taux de diplomation est supérieur chez ceux dont la durée de l'emploi est d'un an ou moins » (p.26).

Emploi durant les études (intention)

L'intention de travailler durant ses études, qu'on soit actuellement en emploi ou non, n'a pas un effet unique sur la persévérance scolaire. Au certificat, l'intention de travailler semble favorable à la réussite. Il en va de même au baccalauréat à temps partiel. Il faut dire que plusieurs des personnes inscrites à ces programmes sont à la base des travailleurs et travailleuses voulant acquérir des connaissances et compétences additionnelles. Aux cycles supérieurs à temps complet, l'intention d'occuper un emploi parallèlement à ses études est toutefois associée à de plus faibles taux de diplomation. La situation au baccalauréat à temps complet, plus difficile à interpréter, bénéficierait d'un complément d'information sur le nombre d'heures de travail anticipé⁴⁷.

Emploi durant les études	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Avoir l'intention de travailler	79	71	71	83	65	33
Ne pas avoir l'intention de travailler (référence)	80	66	---	96	69	45
Ne sait pas	78	71	---	81	59	33
Temps partiel						
Avoir l'intention de travailler	37	47	56	59	32	---
Ne pas avoir l'intention de travailler (référence)	30	40	---	---	---	---
Ne sait pas	56	44	---	---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes;
Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Avez-vous l'intention d'occuper un ou plusieurs emplois durant vos études ?

⁴⁷ La page suivante, portant sur l'emploi actuel, montre l'évolution du taux de diplomation en fonction du temps accordé à l'emploi.

Emploi actuel

À temps complet, le taux de diplomation suit généralement « une courbe en forme de « U » inversé, à savoir un taux plus faible pour les non-travailleurs [et non-travailleuses], un taux en hausse entre 1 et 15 [ou 20] heures, qui décline par la suite avec l'augmentation du nombre d'heures travaillées » (Bonin, 2013). Jusqu'à un certain point, « l'occupation d'emplois à temps partiel permettrait aux jeunes de prendre davantage confiance en eux, d'améliorer la gestion de leur temps, d'explorer leurs préférences et ainsi d'améliorer leurs chances de réussite scolaire » (Moulin et coll., 2011).

Au doctorat, les personnes sans emploi semblent toutefois avantagées⁴⁸.

Emploi actuel	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Sans emploi	78	68	71	86	68	50
En emploi – Total (référence)	79	72	75	84	63	27
Moins de 15 heures par semaine	81	77	---	95	74	38
De 15 à 20 heures par semaine	80	71	---	86	68	13
De 21 à 30 heures par semaine ⁴⁹	76	69	---	73	41	20
Plus de 30 heures par semaine	67	70	---			
Temps partiel						
Sans emploi	43	47	---	---	---	---
En emploi – Total (référence)	37	46	56	62	27	---
Moins de 15 heures par semaine	---	50	---	---	---	---
De 15 à 20 heures par semaine	65	46	---	---	---	---
De 21 à 30 heures par semaine	47	48	---	---	---	---
Plus de 30 heures par semaine	31	46	55	64	23	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Actuellement, combien d'heures consacrez-vous en moyenne par semaine à un ou des emplois rémunérés ?

⁴⁸ Il serait intéressant de comparer la situation en sciences pures et appliquées (SPA) avec celle des sciences sociales et humaines (SSH); le nombre de répondant·e-s en SPA est cependant insuffisant. En SSH, les taux de diplomation au doctorat à temps complet sont les suivants : 43 % pour les personnes sans emploi, 35% pour celles qui font moins de 15 heures par semaine, 14% pour 15-20 heures et 21 % lorsque plus de 20 heures.

⁴⁹ Au doctorat et à la maîtrise à temps complet, les deux dernières catégories ont été fusionnées (plus de 20 heures par semaine) pour produire un taux basé sur au moins 20 répondant·e-s.

Nombre d'emplois actuels

Peu de recherches sur la persévérance scolaire se sont intéressées à l'impact d'occuper simultanément plusieurs emplois durant ses études. À nombre d'heures comparable, on peut supposer que le fardeau de l'emploi pèse plus lourd pour l'étudiant-e qui compose avec les exigences de plusieurs employeurs, comparativement à celui ou celle qui ne travaille qu'à un endroit. Laberge et coll. (2011) indiquent aussi que les personnes travaillant à plus d'un endroit montrent des niveaux plus élevés de fatigue liée à l'emploi, fatigue qui pourrait avoir des répercussions sur la persévérance.

À temps complet, dans les programmes de recherche (maîtrise et doctorat), les taux de diplomation sont plus élevés lorsque les étudiant-e-s se limitent à un emploi. Il en va de même au certificat. Au baccalauréat, les meilleurs taux sont toutefois observés en présence de plusieurs emplois. Une analyse plus fine des données suggère que, à partir d'un certain seuil, l'augmentation du nombre d'emplois permet d'aller chercher la rémunération nécessaire au financement des études et autres obligations, devenant alors un élément facilitant⁵⁰.

Nombre d'emplois actuels*	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Un emploi (référence)	79	73	77	81	70	30
Plus d'un emploi – Total	79	58	---	---	51	18
Deux emplois	78	59	---	---	51	19
Trois emplois ou plus	86	---	---	---	---	---
Temps partiel						
Un emploi (référence)	36	47	59	63	29	---
Plus d'un emploi – Total	42	43	---	---	---	---
Deux emplois	44	45	---	---	---	---
Trois emplois ou plus	---	---	---	---	---	---

* Résultats pour la sous-population des étudiant-e-s en emploi.

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Actuellement, combien d'emplois rémunérés occupez-vous ?

⁵⁰ Au baccalauréat à temps complet, au-delà de 20 heures travaillées par semaine, les personnes occupant plusieurs emplois affichent un meilleur taux (79 %) que celles avec un seul emploi (73 %). À temps partiel, au-delà de 30 heures par semaine, les taux sont les suivants : 42 % en présence de plusieurs emplois contre 30 % lorsqu'il n'y en a qu'un.

Lien entre les études et l'emploi

Les emplois liés au domaine de formation favoriseraient « l'engagement envers les études » (CSE, 2000). Ceux-ci, « plus valorisés par les étudiants et les employeurs, représenteraient moins souvent une entrave pour la réussite des études » (Zilloniz, 2017) et pourraient être considérés complémentaires au processus d'apprentissage (Carnevale et coll., 2015; Eurostudent, 2018). Le tableau ci-dessous présente l'importance du lien entre les études et l'emploi en tenant compte du nombre d'heures travaillées par semaine. À nombre d'heures comparables, les taux de diplomation sont, dans plusieurs cas, plus élevés lorsque l'emploi est en lien avec le projet de formation.

Lien entre les études et l'emploi*	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC ⁵¹
Temps complet						
Lien faible ou inexistant	78	71	---	87	59	25
20 heures ou moins par semaine	79	73	---	91	65	---
Plus de 20 heures par semaine	72	65	---	---	---	---
Lien moyen ou fort (référence)**	83	73	77	82	65	28
20 heures ou moins par semaine	84	72	---	89	73	30
Plus de 20 heures par semaine	79	75	---	73	43	---
Temps partiel						
Lien faible ou inexistant	35	45	42	---	---	---
30 heures ou moins par semaine	48	50	---	---	---	---
Plus de 30 heures par semaine	31	42	27	---	---	---
Lien moyen ou fort (référence)	37	47	59	64	28	---
30 heures ou moins par semaine	53	47	---	---	---	---
Plus de 30 heures par semaine	31	47	60	64	28	---

* Résultats pour la sous-population des étudiant-e-s en emploi.

** Les écarts marqués en couleur, par rapport à la catégorie de référence, sont déterminés à situation comparable (ex. : comparer le taux de diplomation associé à un lien faible ou inexistant lorsqu'en emploi plus de 20 heures au taux associé à un lien moyen ou fort pour un même nombre d'heures).

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : L'un de ces emplois a-t-il un lien avec vos études actuelles ? Les choix de réponse « pas du tout » et « peu » ont été groupés sous l'appellation « Lien faible ou inexistant » et les choix de réponse « assez » et « tout à fait », sous l'appellation « Lien moyen ou fort ».

⁵¹ L'enquête de 2006 n'offrait qu'un choix dichotomique « Oui / Non » à cette question. Dans ce tableau, la réponse « Oui » a été associée à la catégorie « Lien moyen ou fort », alors que la réponse « Non » est inscrite sur la ligne « Lien faible ou inexistant ».

Situation financière (autoévaluation)

À temps complet, les étudiant·e·s qui se considèrent en situation financière précaire obtiennent généralement leur diplôme dans une proportion moindre que ceux et celles qui la jugent satisfaisante ou aisée.

À temps partiel, ce sont les personnes dont la situation financière est satisfaisante qui présentent les plus hauts taux de diplomation. En croisant l'évaluation de la situation financière avec le temps passé en emploi, on constate que les personnes à temps partiel en situation plus aisée tendent à travailler un grand nombre d'heures par semaine⁵². Si le fait de travailler davantage permet de réduire le stress associé au financement des études et autres obligations, ceci diminue, en contrepartie, le temps pouvant être alloué aux études.

Situation financière	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Très aisée ou plutôt aisée	82	79	---	---	73	37
Satisfaisante (référence)	82	74	82	85	67	44
Très précaire ou plutôt précaire	73	64	67	89	58	21
Temps partiel						
Très aisée ou plutôt aisée	33	40	48	62	---	---
Satisfaisante (référence)	40	48	64	64	33	---
Très précaire ou plutôt précaire	33	47	43	42	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Comment qualifiez-vous votre situation financière pour la présente année scolaire ?

⁵² Pourcentage des personnes inscrites à temps partiel qui travaillent plus de 30 heures par semaine :

Situation financière	BAC	CER	DESS	MAI-P
Très ou plutôt aisée	82 %	83 %	90 %	90 %
Satisfaisante	69 %	81 %	78 %	79 %
Très ou plutôt précaire	59 %	68 %	39 %	53 %

Sources de revenus (nombre)

Au deuxième cycle, les personnes qui bénéficient de plus d'une source de revenus pour financer leurs études se rendent jusqu'au diplôme dans une plus grande proportion que celles n'ayant accès qu'à une seule source. La même réalité est observée au premier cycle à temps partiel.

Nombre de sources de revenus	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS ⁵³	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Une source (référence)	80	72	67	78	64	35
Deux sources	77	69		85	49	36
Trois sources ou plus	79	70	80	90	73	34
Temps partiel						
Une source (référence)	36	44	55	61	32	---
Deux sources	38	52	64	73	---	---
Trois sources ou plus	43	52		---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Comment envisagez-vous de financer vos études actuelles ? (Indiquer les principales sources de revenus anticipées.) Le nombre de sources de financement est déduit des multiples réponses obtenues pour cette question.

⁵³ Au DESS, certaines catégories ont été fusionnées (1 à 2 sources à temps complet et 2 sources ou plus à temps partiel) afin de produire des taux de diplomation basés sur au moins 20 répondant.e.s.

Sources de revenus (type : prêts et bourses)

Le Programme des prêts et bourses (PPB) du gouvernement provincial permet de soutenir les personnes dans le besoin afin qu'elles puissent « se consacrer en priorité à leurs études à temps plein » (CCAPE, 2004). Aussi, selon l'origine sociale des étudiant-e-s, l'entrée à l'université sera vécue différemment : « un prolongement naturel » de la culture du milieu familial chez les personnes mieux nanties, mais une « rupture » pour celles issues de milieux moins favorisés. Dans certains cas, cette « distance » entre les cultures familiale et universitaire peut sembler « infranchissable » (CCAPE, 2004) et affecter la poursuite du projet d'études. Au premier cycle, les données montrent effectivement que les personnes faisant appel au PPB, présumées dans le besoin, ont des taux de diplomation plus faibles que les autres. Les bourses d'autres organismes subventionnaires, bien que moins nombreuses au premier cycle, sont souvent accordées au mérite et, par définition, associées à des taux de diplomation plus élevés.

Aux cycles supérieurs, considérées financièrement indépendantes (MEES, 2020), les personnes ont plus facilement accès au PPB. Les bourses complémentaires, offertes au mérite, deviennent alors plus étroitement liées à la réussite que le financement fourni par l'État. Les données montrent en effet que, pour les programmes de recherche, l'accès à une bourse d'un autre organisme (avec ou sans PPB) engendre de meilleurs taux de diplomation. Dans les programmes professionnels (DESS et maîtrise), l'accès au PPB soutient toutefois favorablement la réussite.

Sources de revenus anticipées	Taux de diplomation (%) à temps complet ⁵⁴					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Programme de prêts et bourses (PPB) du gouvernement provincial						
Accès au PPB anticipé (référence)	74	65	77	92	65	30
Pas accès	82	74	67	76	64	39
Une ou plusieurs bourses d'un autre organisme						
Autres bourses anticipées (référence)	80	75	---	---	76	40
Aucune autre bourse	79	70	69	84	52	32
Croisement des deux sources précédentes⁵⁵						
PPB et autres bourses	77	---	---	---	75	30
PPB seulement	74	64	73	92	55	30
Autres bourses seulement	84	---	---	---	78	46
Aucune de ces deux sources	82	75	61	74	49	34

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Comment envisagez-vous de financer vos études actuelles ?

⁵⁴ Les prêts et bourses à temps partiel étant limités (petits nombres), seuls les taux à temps complet sont présentés.

⁵⁵ Pour cette portion du tableau, les taux plus élevés sont simplement marqués en vert et les plus faibles, en orangé.

Sources de revenus (type : emplois divers)

Les emplois d'été permettent généralement d'amasser des fonds sans nuire aux études. Les données confirment que le financement des études par le biais d'emplois d'été n'a pas d'impact négatif sur la persévérance; dans plusieurs cas, l'impact se veut même positif. Il en va de même pour l'occupation d'emplois à temps partiel ou occasionnels durant les études. Comme vu précédemment, l'important est de se limiter à un nombre raisonnable d'heures de travail rémunéré pour pouvoir accorder le temps nécessaire à ses études. Dans ce contexte, l'occupation d'un emploi à plein temps pour financer ses études constitue un risque pour la poursuite du projet de formation. Les taux de diplomation sont effectivement plus faibles chez ceux et celles qui travaillent 30 heures ou plus par semaine. Les étudiant-e-s à temps partiel dans les programmes professionnels (DESS et maîtrise), majoritairement des personnes en emploi à plein temps⁵⁶, font toutefois exception à cette règle.

Revenus d'emplois anticipés ⁵⁷		Taux de diplomation (%)					
		BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet							
Emplois d'été	Oui	80	72	91	93	67	40
	(référence) Non	77	69	63	80	64	33
Emplois à temps partiel *	Oui	80	71	78	89	67	34
	(référence) Non	78	70	70	81	62	36
Emplois à plein temps *	Oui	66	62	---	67	---	---
	(référence) Non	79	71	79	89	68	36
Temps partiel							
Emplois d'été	Oui	58	54	---	---	---	---
	(référence) Non	36	46	56	60	34	---
Emplois à temps partiel *	Oui	49	50	---	50	---	---
	(référence) Non	34	46	57	61	33	---
Emplois à plein temps *	Oui	32	47	59	63	29	---
	(référence) Non	46	45	51	51	39	---

* Les emplois à temps partiel (ou occasionnels), de même que les emplois à plein temps (30 heures ou plus par semaine) excluent les emplois d'été.

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Comment envisagez-vous de financer vos études actuelles ?

⁵⁶ Près de 70 % des personnes répondantes sont inscrites à plein temps dans ces programmes.

⁵⁷ Les personnes recevant des prestations d'assurance-chômage, d'aide sociale ou de la CNESST (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail) étant peu nombreuses, cette source de financement des études n'a pu être analysée. Au baccalauréat à temps complet, où le volume de répondant-e-s est toutefois suffisant, on note que ceux et celles qui reçoivent de telles prestations affichent de plus faibles taux de diplomation que les autres.

Sources de revenus (type : famille et conjoint-e)

Au baccalauréat, tant à temps complet qu'à temps partiel, de même que dans les programmes de recherche (maîtrise et doctorat), les étudiant-e-s qui reçoivent du soutien financier de la part de leur famille obtiennent leur diplôme dans une plus grande proportion que les autres.

Au certificat à temps complet, une aide financière de la part de son conjoint ou de sa conjointe ressort également comme un élément favorisant la persévérance aux études. Cependant, au baccalauréat à temps complet, il semble que l'inverse soit observé.

Soutien financier anticipé		Taux de diplomation (%)					
		BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet							
De la famille	Oui	81	73	---	87	69	44
	(référence) Non	76	69	72	85	63	33
Du conjoint ou de la conjointe *	Oui	69	77	---	---	---	---
	(référence) Non	79	63	---	---	---	---
Temps partiel							
De la famille	Oui	50	46	---	---	---	---
	(référence) Non	36	46	56	59	33	---
Du conjoint ou de la conjointe *	Oui	38	50	---	---	---	---
	(référence) Non	36	47	---	---	---	---

* Ces résultats sont limités aux répondant-e-s qui habitent avec conjoint-e (avec ou sans enfants).

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes;
Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Comment envisagez-vous de financer vos études actuelles ?

Sources de revenus (type : économies et emprunts)

Le fait de financer ses études avec des économies ou des revenus de placement facilite généralement la poursuite du projet de formation⁵⁸. Au certificat, le fait de faire appel à une telle source de financement est toutefois associé à des taux de diplomation plus faibles. D'autre part, emprunter pour financer ses études semble avoir des répercussions positives au premier cycle à temps partiel, mais négatives à la maîtrise avec mémoire à temps complet. Une analyse plus complète de la situation financière des étudiant·e·s serait intéressante pour confirmer ou nuancer ces résultats.

Revenus bancaires		Taux de diplomation (%)					
		BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet – Une seule source de revenus							
Économies ou placements *	Oui	86	---	---	---	---	---
(référence)	Non	80	72	---	76	68	38
Emprunts	Oui	76	---	---	---	--	---
(référence)	Non	80	71	---	76	67	35
Temps complet – Plusieurs sources de revenus							
Économies ou placements *	Oui	80	79	---	---	89	42
(référence)	Non	78	67	88	92	59	32
Emprunts	Oui	77	72	---	---	50	---
(référence)	Non	79	69	77	90	68	37
Temps partiel – Une seule source de revenus							
Économies ou placements *	Oui	---	35	---	---	---	---
(référence)	Non	36	45	56	60	33	---
Emprunts	Oui	---	65	---	---	---	---
(référence)	Non	36	44	55	61	33	---
Temps partiel – Plusieurs sources de revenus							
Économies ou placements *	Oui	42	47	---	---	---	---
(référence)	Non	40	54	---	61	---	---
Emprunts	Oui	61	51	---	---	---	---
(référence)	Non	34	53	68	60	---	---

* Cette source de financement inclut les rentes.

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes;
Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Comment envisagez-vous de financer vos études actuelles ?

⁵⁸ Aux cellules ombragées en vert, s'ajoute le baccalauréat à temps partiel (en regroupant une seule et plusieurs sources) : taux de diplomation de 43 % en utilisant des économies ou placements et 37 % sans cette source.

Mode d'habitation

Les personnes qui vivent chez leurs parents ou en résidence universitaire durant leurs études de premier cycle présentent les meilleurs taux de diplomation⁵⁹, alors que les taux sont plus faibles chez celles qui habitent seules ou avec des enfants⁶⁰. Au DESS et au doctorat, la persévérance aux études est plus élevée chez les personnes vivant seules ou en colocation. Vivre seul se démarque toutefois négativement à la maîtrise sans mémoire. Finalement, la présence d'enfants à la maison ne facilite pas les études doctorales.

Mode d'habitation	Taux de diplomation (%) ⁶¹					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Avec mes parents	81	76	---	---	71	---
Avec d'autres parents	73	---	---	---	---	---
Avec conjoint·e uniquement (référence)	80	67	59	88	67	37
Avec conjoint·e et enfants	68	68		86	40	19
Seul·e avec enfants	76	---	---	---	---	---
Avec des ami·e·s ou colocataires	77	67	75	87	68	48
Seul·e	73	71		82	---	42
En résidence universitaire	84	---	---	---	---	---
Temps partiel						
Avec mes parents	55	48	---	---	---	---
Avec d'autres parents	---	---	---	---	---	---
Avec conjoint·e uniquement (référence)	37	47	48	63	---	---
Avec conjoint·e et enfants	36	45	58	53	29	---
Seul·e avec enfants	32	50	---	---	---	---
Avec des ami·e·s ou colocataires	---	45	69	---	---	---
Seul·e	37	46		58	---	---
En résidence universitaire	---	---	---	---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Quel énoncé décrit le mieux votre situation ? Durant mes études, j'habite...

⁵⁹ Bujold (2010) trouve un résultat similaire au baccalauréat : « Les étudiants à temps complet qui habitent soit avec leurs parents, soit en résidence universitaire affichent les meilleurs taux de diplomation (autour de 83 %) » (p.24).

⁶⁰ Pageau et Bujold (2000) observent que ce sont « les étudiant·e·s qui habitent avec un·e conjoint·e et enfant(s) ou seul·e·s avec enfant(s) qui obtiennent les plus faibles taux de diplomation » (p. 27).

⁶¹ Certaines cellules ont été fusionnées pour permettre la production de taux basés sur au moins 20 répondant·e·s.

Antécédents scolaires, motivations et préparation aux études

Base d'admission

À temps complet, les parcours plus « traditionnels » (ex. : entrer au baccalauréat avec un D.E.C., à la maîtrise avec un diplôme de baccalauréat et au doctorat avec un diplôme de maîtrise (ou de baccalauréat pour la psychologie)) sont associés à des taux de diplomation plus élevés. L'admission au premier cycle sur la base d'un certificat ou d'un programme court de premier cycle donne également de bons résultats.

Au premier cycle, l'admission sur une base expérientielle (« adulte ») engendre souvent les taux les plus faibles, alors qu'elle semble un atout pour les programmes professionnels de deuxième cycle (DESS et maîtrise).

Base d'admission	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Adulte ⁶² (référence)	47	50	75	---	44	---
Diplôme d'études collégial (D.E.C.)	76	73	---	---	---	---
Équivalence d'un D.E.C. ⁶³	60	59	---	---	---	---
Baccalauréat ou équivalent	58	60	73	83	67	64
Autres études universitaires de premier cycle ⁶⁴	79	84	57	---	---	---
Maîtrise ou équivalent	---	---	---	---	---	51
Temps partiel						
Adulte (référence)	24	35	63	68	---	---
Diplôme d'études collégial (D.E.C.)	40	43	---	---	---	---
Équivalence d'un D.E.C.	13	39	---	---	---	---
Baccalauréat ou équivalent	28	32	53	62	30	---
Autres études universitaires de premier cycle	52	55	---	---	---	---
Maîtrise ou équivalent	---	24	53	68	---	26

Source : Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

⁶² Étudiant-e de 21 ans ou plus admis sur une base expérientielle.

⁶³ Études de niveau collégial autres qu'un D.E.C. préuniversitaire ou technique.

⁶⁴ Études universitaires de premier cycle d'une durée plus courte qu'un baccalauréat.

Expérience universitaire antérieure

On pourrait penser que les personnes qui détiennent une certaine expérience universitaire⁶⁵ à leur entrée dans un programme de premier cycle ont de meilleures chances de persévérer jusqu'au diplôme. Les taux de diplomation des étudiant-e-s ayant déjà suivi des cours de niveau universitaire par le passé sont toutefois assez similaires à ceux des étudiant-e-s qui accèdent à l'université pour une première fois⁶⁶.

Cours de niveau universitaire suivis antérieurement	Taux de diplomation (%) ⁶⁷	
	BAC	CER
Temps complet		
Aucun cours	80	69
A déjà suivi des cours (référence)	77	71
Temps partiel		
Aucun cours	36	45
A déjà suivi des cours (référence)	38	47

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Est-ce la première fois que vous suivez des cours de niveau universitaire (pas nécessairement à l'établissement où vous êtes inscrit-e actuellement) ?

⁶⁵ La question ne prend toutefois pas en considération le nombre de cours suivis antérieurement, ni le moment où ils ont été suivis (c.-à-d. récemment ou non).

⁶⁶ L'étude de Pageau et Bujold (2000) arrivait au même constat pour le baccalauréat : « Que les étudiant-e-s en soit à leur première fréquentation d'une université, qu'ils y aient déjà suivi quelques cours ou qu'ils aient même déjà été inscrits dans un programme d'études ne semble pas avoir un impact important sur leur cheminement » (p.38).

⁶⁷ Les étudiant-e-s de cycles supérieurs étant préalablement passé-e-s par le premier cycle, les résultats pour cette variable ne sont d'intérêt que pour les programmes de premier cycle.

Diplôme antérieur le plus élevé

Au premier cycle, les étudiant·e·s ayant complété antérieurement un certificat ou un D.E.C. technique persévèrent jusqu'au diplôme dans une plus grande proportion que les autres⁶⁸. Leur taux de diplomation excède même celui des personnes ayant obtenu préalablement un D.E.C. préuniversitaire ou un autre diplôme de baccalauréat.

À temps partiel, la personne qui détient au plus un baccalauréat avant d'entrer au DESS a davantage de chances de compléter le programme que celle qui détient déjà un diplôme de maîtrise. À la maîtrise sans mémoire, cependant, la détention d'un autre diplôme de maîtrise est associée à un taux de diplomation plus élevé.

Diplôme antérieur le plus élevé ⁶⁹	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
D.E.S. général ou D.E.P.	56	58	---	---	---	---
D.E.C. préuniversitaire	79	69	---	---	---	---
D.E.C. technique	83	80	---	---	---	---
A.E.C. ou C.E.C.	64	52	---	---	---	---
Certificat de premier cycle	85	84	---	---	---	---
Baccalauréat (référence)	77	65	80	85	64	35
Maîtrise ou autre deuxième cycle	---	---	---	---	---	35
Temps partiel						
D.E.S. général ou D.E.P.	13	39	---	---	---	---
D.E.C. préuniversitaire	30	50	---	---	---	---
D.E.C. technique	46	51	---	---	---	---
A.E.C. ou C.E.C.	---	37	---	---	---	---
Certificat de premier cycle	54	59	---	---	---	---
Baccalauréat (référence)	37	38	59	57	33	---
Maîtrise ou autre deuxième cycle	---	32	50	67	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Quel diplôme le plus élevé détenez-vous actuellement ?

⁶⁸ Cette conclusion demeure si on retranche les données de l'École de technologie supérieure (ÉTS). L'étude de Bujold (2010) fait le même constat au baccalauréat.

⁶⁹ L'acronyme D.E.S. réfère aux diplômes d'études secondaires et D.E.P., aux diplômes d'études professionnelles. Les abréviations A.E.C., C.E.C. et D.E.C. correspondent respectivement aux attestations, certificats et diplômes d'études collégiales. Les doctorats de premier cycle sont inclus avec les baccalauréats. L'appellation « autre deuxième cycle » concerne les DESS et les programmes courts de deuxième cycle.

Préparation aux études

Au baccalauréat, tant à temps complet qu'à temps partiel, les personnes qui considèrent leur préparation à entreprendre leurs études comme étant très bonne ou excellente obtiennent leur diplôme dans une plus grande proportion que les autres⁷⁰. Il en va généralement de même au certificat, au DESS et à la maîtrise. À la maîtrise sans mémoire à temps complet et au doctorat, une « bonne » préparation (sans être très bonne ou excellente) est toutefois associée aux meilleurs taux de diplomation.

Préparation aux études	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Excellente (référence)	82	73	75	79	76	36
Très bonne	81	72	74	86	66	34
Bonne	76	68	---	89	53	41
Plutôt faible ou mauvaise	63	68	---	---	---	---
Temps partiel						
Excellente (référence)	39	46	63	66	---	---
Très bonne	42	49	63	61	24	---
Bonne	33	43	45	55	---	---
Plutôt faible ou mauvaise	22	48	---	---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : En général, comment évaluez-vous votre préparation (études antérieures, expériences de travail, cheminement personnel, etc.) pour entreprendre les études dans lesquelles vous êtes présentement inscrit ?

⁷⁰ C'est également ce que démontrent les analyses ICOPE antérieures. « Le fait de se sentir bien préparé pour entreprendre son programme de baccalauréat joue de façon positive sur la réussite » (Bujold, 2010, p.28). « Un lien très net se dessine entre l'évaluation que les étudiant-e-s font de leur préparation à entreprendre des études dans un programme de baccalauréat et le taux de diplomation. En fait, que les étudiant-e-s soient inscrits à plein temps ou à temps partiel, ceux qui disent que leur état de préparation est excellent ou très bon obtiennent un diplôme dans une proportion plus élevée que ceux qui évaluent leur préparation comme étant bonne ou qui la jugent faible ou mauvaise. » (Pageau et Bujold, 2000, p.38)

Moment de la dernière fréquentation scolaire

À temps complet, de même qu'au premier cycle à temps partiel, les personnes cheminant en continu (c.-à-d. aux études l'année précédente) diplôment dans une plus forte proportion que celles ayant fait une pause d'études d'un an ou plus avant d'entrer dans leur programme⁷¹.

Au deuxième cycle à temps partiel, les étudiant-e-s qui ont fait une pause d'un an ou plus affichent des taux de diplomation comparables à ceux des autres étudiant-e-s. Dans les programmes professionnels, une pause plus longue (3 à 5 ans à la maîtrise, 5 ans ou plus au DESS) est même liée à un taux de diplomation supérieur.

Dernière fréquentation scolaire	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Moins d'un an (référence)	80	73	78	88	71	38
Un an ou plus – Total	71	63	65	79	41	17
D'un an à moins de 3 ans	72	60	---	---	---	---
De 3 ans à moins de 5 ans	63	68	---	---	---	---
5 ans ou plus	73	65	---	---	---	---
Temps partiel						
Moins d'un an (référence)	50	51	56	57	32	---
Un an ou plus – Total	29	44	56	61	33	---
D'un an à moins de 3 ans	33	44	47	58	---	---
De 3 ans à moins de 5 ans	33	44	---	70	---	---
5 ans ou plus	27	44	62	60	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Avant de vous inscrire dans le présent programme d'études, à quand remontait la dernière fois où vous aviez fréquenté un établissement d'enseignement (secondaire, collégial ou universitaire) ?

⁷¹ L'étude de Pageau et Bujold (2000) et celle de Bujold (2010) présentent également des taux de diplomation au baccalauréat supérieurs chez les personnes qui ont fréquenté un établissement d'enseignement au cours de l'année ou des deux années ayant précédé leur entrée à l'université.

Interruption d'études antérieures

Les personnes ayant déjà interrompu des études antérieures sont plus à risque de ne pas compléter leur programme universitaire. Mis à part au certificat et au DESS à temps partiel, les taux de diplomation des étudiant-e-s ayant vécu des interruptions passées sont, en effet, plus faibles que ceux des étudiant-e-s au parcours ininterrompu⁷². Aussi, plus l'interruption s'est produite tôt dans le parcours antérieur, plus son impact sur la persévérance aux études de premier cycle à temps complet, se fait sentir⁷³. Les plus bas taux de diplomation sont toutefois observés en présence d'interruptions multiples⁷⁴.

Interruption d'études antérieures	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Aucune interruption (référence)	82	75	81	87	72	---
A déjà interrompu des études – Total	72	65	56	81	52	---
Au secondaire	64	47	---	---	---	---
Au collégial	71	64	---	---	60	---
À l'université	79	72	---	88	49	---
Interruptions à plusieurs niveaux	62	66	---	---	---	---
Temps partiel						
Aucune interruption (référence)	44	45	54	61	38	---
A déjà interrompu des études – Total	32	47	59	59	28	---
Au secondaire	---	52	---	---	---	---
Au collégial	28	46	---	---	---	---
À l'université	41	48	57	62	---	---
Interruptions à plusieurs niveaux	21	41	---	---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : En dehors des interruptions prévues au programme (ex. : trimestres d'été), avez-vous déjà interrompu par le passé un programme d'études de niveau : secondaire ? collégial ? universitaire ?

⁷² Pageau et Bujold (2000) et Bujold (2010) observent la même chose au baccalauréat.

⁷³ Une interruption au secondaire entraînerait des taux de diplomation plus faibles qu'une interruption au collégial. Les interruptions à l'université semblent pour leur part avoir un effet plus marginal.

⁷⁴ Pageau et Bujold (2000) font le même constat : « Chez les étudiant-e-s à plein temps qui ont déjà interrompu des études, ce sont ceux qui ont interrompu leurs études secondaires ou qui ont à leur actif plus d'une interruption qui obtiennent les taux de diplomation les plus faibles » (p.38).

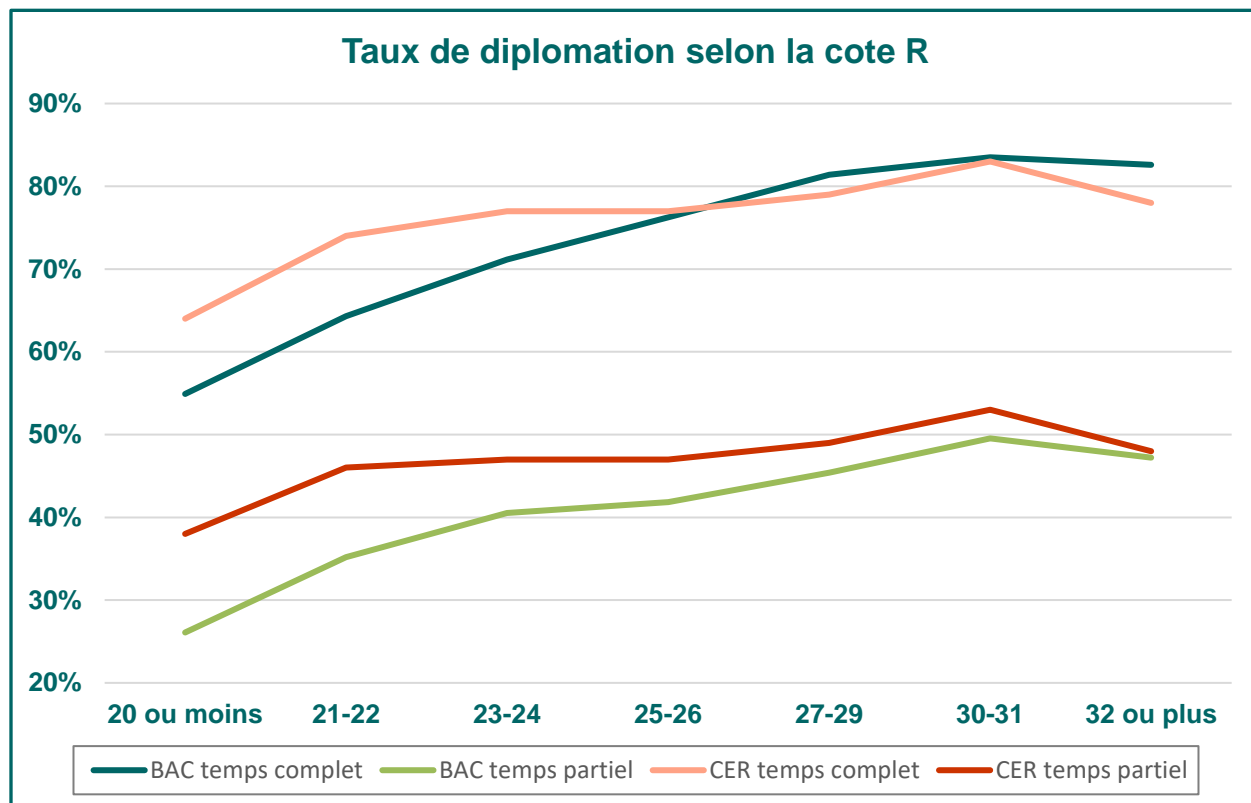
Cote de rendement au collégial

La cote de rendement au collégial (cote R) n'est disponible que pour les personnes admises dans leur programme sur la base d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.).

Au baccalauréat, le taux de diplomation croît avec la cote R. Les données produites annuellement par le gouvernement provincial confirment également ce lien⁷⁵.

Au certificat⁷⁶, un lien positif demeure entre la cote R et le taux de diplomation, bien qu'une certaine stabilité soit observée pour les valeurs centrales (23 à 29).

La courbe légèrement descendante pour les cotes R de 32 ou plus suggère une plus grande mobilité chez les étudiant-e-s avec un excellent dossier académique (opportunités de poursuivre ailleurs leur projet de formation).



Source : Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

⁷⁵ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de l'enseignement et de la recherche universitaire, « Cheminement universitaire des personnes diplômées des collèges » (sortant-e-s des collèges qui entrent au baccalauréat).

⁷⁶ Le nombre de personnes admises au certificat sur la base d'un D.E.C. étant plus petit, les données des cohortes d'automne 2006 à 2011 ont été regroupées pour produire les taux.

Reconnaissance des acquis

« Un des objectifs de la reconnaissance des acquis (RAC) vise à favoriser l'accès à une profession. On peut supposer que le fait de reconnaître un certain nombre de cours aura un impact positif sur la motivation de l'étudiant [ou l'étudiante] à s'engager, puis à persévérer dans ses études puisque le chemin qui reste à parcourir se veut moins long. » (Bonin et Girard, 2009) Les taux d'obtention du diplôme augmentent de manière significative avec le nombre de crédits reconnus en début de programme, et ce, particulièrement aux études à temps partiel.

Reconnaissance des acquis ⁷⁸	Taux de diplomation (%) ⁷⁷					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC ⁷⁹
Temps complet						
Aucun crédit reconnu (référence)	70	63	76	79	66	49
1 à 15 crédits	79	82	74	87	68	55
16 à 30 crédits	85	87	---	85	71	42
31 crédits ou plus	83	---	---	---	---	
Temps partiel						
Aucun crédit reconnu (référence)	22	33	51	54	25	15
1 à 15 crédits	37	56	74	68	44	36
16 à 30 crédits	52	80	85	79	54	
31 crédits ou plus	58	---	---	80	---	

Source : Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

⁷⁷ Pour permettre la production de résultats, les taux de diplomation au doctorat reposent sur les données cumulées des cohortes d'automne de 2006 à 2009 et ceux au DESS et à la maîtrise, sur les cohortes de 2007 à 2011.

⁷⁸ Il s'agit de la RAC accordée au cours de la première année de cheminement, sans distinction de son type (crédits intégrés au programme, acceptés d'autres programmes ou accordés en équivalence). Notons que les étudiant·e·s ayant déjà fait certains crédits antérieurs dans le programme ne sont pas considéré·e·s dans la cohorte.

⁷⁹ Certaines catégories ont été fusionnées (« 16 crédits ou plus » pour le temps complet et « au moins 1 crédit » pour le temps partiel) pour assurer un nombre suffisant de personnes pour produire les taux de diplomation.

Les personnes au doctorat en psychologie ayant demandé à se faire reconnaître des crédits obtenus antérieurement dans leur établissement dans le cadre d'autres programmes ont abandonné leurs études dans une plus grande proportion que les autres doctorant·e·s. La tendance surprenante (cellule orangée) observée au doctorat à temps complet est fortement influencée par le cheminement de ces étudiant·e·s.

Connaissance globale du programme (niveau)

« Le degré de connaissance qu'un-e étudiant-e a de son programme d'études (cheminement, contenu, débouchés) peut témoigner de l'intérêt qu'il porte à son programme d'études, mais aussi de l'engagement qu'il a envers son projet d'études » (Pageau et Bujold, 2000). Mis à part au DESS et à la maîtrise avec mémoire à temps partiel, le taux d'accès au diplôme augmente effectivement avec le niveau de connaissance globale du programme.

Niveau de connaissance globale	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Élevé (référence)	81	75	78	89	63	39
Moyen	79	69	72	84	66	26
Faible	74	68	---	---	---	---
Temps partiel						
Élevé (référence)	46	47	54	70	31	---
Moyen	36	47	65	50	37	---
Faible	25	40	---	---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Questions : La connaissance globale du programme est une combinaison des réponses aux trois questions suivantes : « Connaissez-vous le cheminement (nombre de cours obligatoires, optionnels ou complémentaires) que vous devrez suivre si vous voulez obtenir un diplôme dans le programme où vous êtes inscrit ? », « Connaissez-vous l'objet des cours qui composent votre programme d'études (ex. : sociologie de la santé, psychologie de l'adolescence, chimie organique, algèbre linéaire) ? » et « Connaissez-vous les débouchés sur le marché du travail auxquels peut conduire votre programme d'études ? ».

Motivations (type : profession, diplôme et connaissances)

À temps partiel, les personnes qui se sont inscrites à l'université pour accéder à une profession ou pour obtenir un diplôme dans une discipline particulière tendent à persévérer jusqu'au diplôme dans une plus grande proportion que les autres.

À temps complet, où de tels objectifs vont généralement de pair avec ce régime d'études⁸⁰, on note peu de différences entre les étudiant-e-s motivé-e-s par l'accès à une profession ou un diplôme et les étudiant-e-s qui ne le sont pas. Le certificat fait toutefois exception à cette règle, puisque ces deux motivations sont associées à de plus forts taux de diplomation.

Motivations		Taux de diplomation (%)					
		BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet							
Accéder à une profession	Oui ⁸¹	79	73	81	88	65	35
	(référence) Non	75	53	---	---	64	---
Obtenir un diplôme	Oui	79	73	74	86	65	36
	(référence) Non	77	46	---	---	68	---
Temps partiel							
Accéder à une profession	Oui	37	48	62	59	50	---
	(référence) Non	38	40	43	61	16	---
Obtenir un diplôme	Oui	38	48	59	61	36	---
	(référence) Non	29	36	41	53	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Pour chacun des énoncés qui suivent, indiquez si ces derniers correspondent « tout à fait », « assez », « peu » ou « pas du tout » aux raisons qui vous ont incité à vous inscrire dans votre programme d'études actuel : Parce que je veux accéder à une profession, obtenir un diplôme dans une discipline particulière, **acquérir des connaissances dans une discipline particulière**⁸².

⁸⁰ Plus de 82 % des étudiant-e-s à temps complet souhaitent accéder à une profession (94 % au DESS et au baccalauréat) et plus de 90 % veulent obtenir un diplôme dans une discipline particulière.

⁸¹ Les termes « oui » et « non » sont utilisés pour simplifier le tableau, « oui » référant à la combinaison des choix de réponse « assez » et « tout à fait » et « non », à la combinaison des choix « peu » et « pas du tout ».

⁸² Le désir d'acquérir des connaissances dans une discipline particulière ne se démarquant pas significativement, cette motivation a été exclue du tableau pour en alléger la présentation.

Motivations (type : nouvelle carrière, perfectionnement et conditions de vie)

À temps partiel, au DESS et à la maîtrise avec mémoire, les personnes qui s'inscrivent pour entreprendre une nouvelle carrière diplôment davantage. Au baccalauréat et à la maîtrise sans mémoire, cette motivation professionnelle aurait plutôt l'effet contraire. Il en va de même pour les personnes inscrites au doctorat.

Mis à part le doctorat, vouloir améliorer ses conditions de vie ou de travail⁸³ est une motivation qui favorise généralement la réussite des études, et ce, particulièrement à temps partiel.

Le fait de s'inscrire en attendant de faire autre chose (ex. : en attendant de trouver un emploi), sans surprise, entraîne de plus faibles taux de diplomation.

Motivations		Taux de diplomation (%)					
		BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet							
Entreprendre nouvelle carrière	Oui ⁸⁴	78	70	74	86	66	28
	(référence) Non	80	71	75	83	65	40
En attendant de faire autre chose	Oui	68	65	---	---	---	---
	(référence) Non	79	71	80	85	67	35
Améliorer ses conditions	Oui	78	70	80	86	65	31
	(référence) Non	81	71	---	81	67	43
Temps partiel							
Entreprendre nouvelle carrière	Oui	34	48	61	56	41	---
	(référence) Non	43	44	52	63	27	---
En attendant de faire autre chose	Oui	22	50	---	---	---	---
	(référence) Non	38	46	58	60	35	---
Améliorer ses conditions	Oui	38	49	62	60	34	---
	(référence) Non	33	32	44	59	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Pour chacun des énoncés qui suivent, indiquez si ces derniers correspondent « tout à fait », « assez », « peu » ou « pas du tout » aux raisons qui vous ont incité à vous inscrire dans votre programme d'études actuel : Parce que je veux entreprendre une nouvelle carrière, **me perfectionner dans mon domaine d'emploi**⁸⁵, améliorer mes conditions de vie et/ou de travail, en attendant de faire autre chose.

⁸³ En 2006, « améliorer ses conditions de vie » et « améliorer ses conditions de travail » constituaient deux motivations distinctes. Les données pour le doctorat, présentées dans ce tableau, réfèrent aux conditions de vie. Les taux de diplomation relatifs aux conditions de travail sont les suivants : « oui » = 32 % et « non » = 45 %.

⁸⁴ Les termes « oui » et « non » sont utilisés pour simplifier le tableau, « oui » référant à la combinaison des choix de réponse « assez » et « tout à fait » et « non », à la combinaison des choix « peu » et « pas du tout ».

⁸⁵ Le lien entre la diplomation et le désir de se perfectionner dans son domaine d'emploi étant faible pour la cohorte analysée, cette motivation a été retranchée du tableau pour en alléger la présentation.

Motivations (type : milieu de vie, culture personnelle, prêts et bourses)

Les prêts et bourses du gouvernement provincial, devraient être considérés comme un moyen pour accéder à l'université et non comme une motivation en soi. Les personnes qui s'y sont inscrites parce qu'elles avaient accès à un tel financement affichent généralement des taux de diplomation inférieurs à ceux des autres étudiant-e-s.

Dans l'ensemble, le fait d'aimer le milieu de vie étudiant ne constitue pas un élément motivateur suffisant pour soutenir la réussite. Il semble tout de même que ça soit aidant au certificat et à la maîtrise avec mémoire à temps complet.

S'inscrire pour enrichir sa culture personnelle affecte favorablement la persévérance aux études de DESS et de maîtrise sans mémoire à temps partiel.

Motivations		Taux de diplomation (%)					
		BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet							
Accès aux prêts et bourses	Oui ⁸⁶	71	61	---	---	53	28
	(référence) Non	80	72	73	85	69	36
Culture personnelle	Oui	79	71	73	84	65	33
	(référence) Non	78	67	---	90	---	---
Milieu de vie étudiant	Oui	80	74	81	86	71	31
	(référence) Non	78	69	---	84	44	48
Temps partiel							
Accès aux prêts et bourses	Oui	18	56	---	---	---	---
	(référence) Non	37	46	56	60	34	---
Culture personnelle	Oui	36	46	58	62	32	---
	(référence) Non	46	50	48	53	---	---
Milieu de vie étudiant	Oui	34	49	54	52	28	---
	(référence) Non	45	52	67	68	36	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Pour chacun des énoncés qui suivent, indiquez si ces derniers correspondent « tout à fait », « assez », « peu » ou « pas du tout » aux raisons qui vous ont incité à vous inscrire dans votre programme d'études actuel : Parce que j'ai accès aux prêts et bourses, j'aime le milieu de vie étudiant, **j'aime l'activité intellectuelle**⁸⁷, je veux enrichir ma culture personnelle.

⁸⁶ Les termes « oui » et « non » sont utilisés pour simplifier le tableau, « oui » référant à la combinaison des choix de réponse « assez » et « tout à fait » et « non », à la combinaison des choix « peu » et « pas du tout ».

⁸⁷ Le fait d'aimer l'activité intellectuelle ne présente pas de lien significatif avec la diplomation pour cette cohorte; cette motivation a donc été retranchée du tableau.

Motivations (type : accomplissement et aspirations scolaires)

Entreprendre un doctorat ou des études de deuxième cycle à temps partiel pour répondre aux exigences de son entourage est lié à une plus forte diplomation. Cette pression de l'entourage a toutefois un effet négatif sur la persévérance à la maîtrise à temps complet.

Vouloir se prouver qu'on est capable de faire des études universitaires entraîne des résultats similaires, à savoir des taux de diplomation plus élevés au deuxième cycle à temps partiel, mais plus faibles lorsqu'on y chemine à temps complet.

Au certificat, les personnes qui envisagent de poursuivre leurs études à un niveau supérieur obtiennent leur diplôme en plus grande proportion que les autres. Au deuxième cycle, envisager de poursuivre au troisième cycle, alors qu'on chemine dans un programme de type « terminal » (DESS ou maîtrise sans mémoire), affecte à la baisse le taux de diplomation.

Motivations		Taux de diplomation (%)					
		BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet							
Exigences de l'entourage	Oui ⁸⁸	79	70	---	78	56	46
	(référence) Non	79	71	72	86	66	32
Me prouver que je suis capable	Oui	77	72	---	80	55	38
	(référence) Non	81	69	76	86	69	34
Poursuivre à un niveau supérieur	Oui	80	73	72	82	65	37
	(référence) Non	78	68	80	88	62	--
Temps partiel							
Exigences de l'entourage	Oui	35	47	62	72	---	---
	(référence) Non	39	46	54	55	34	---
Me prouver que je suis capable	Oui	34	48	61	65	---	---
	(référence) Non	39	45	55	58	28	---
Poursuivre à un niveau supérieur	Oui	40	52	55	60	32	---
	(référence) Non	36	44	57	59	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Pour chacun des énoncés qui suivent, indiquez si ces derniers correspondent « tout à fait », « assez », « peu » ou « pas du tout » aux raisons qui vous ont incité à vous inscrire dans votre programme d'études actuel : Parce que je veux répondre aux exigences de mon entourage, me prouver que je suis capable de faire des études universitaires, j'envisage de poursuivre mes études à un niveau supérieur.

⁸⁸ Les termes « oui » et « non » sont utilisés pour simplifier le tableau, « oui » référant à la combinaison des choix de réponse « assez » et « tout à fait » et « non », à la combinaison des choix « peu » et « pas du tout ».

Choix du programme d'études

Les personnes qui, à leur premier trimestre d'études, considèrent leur choix programme comme étant définitif complèteront ce programme en plus grand nombre, toutes proportions gardées, que celles dont le choix est temporaire ou incertain⁸⁹.

Choix du programme	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Un choix définitif (référence)	81	74	81	86	67	37
Un choix temporaire	62	61	---	---	45	---
Ne sait pas	74	69	---	---		---
Temps partiel						
Un choix définitif (référence)	39	48	62	63	33	---
Un choix temporaire	29	42	33	---	---	---
Ne sait pas	27	39	---	---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Est-ce que le programme dans lequel vous êtes inscrit-e actuellement correspond à : un choix définitif, un choix temporaire ou je ne le sais pas ?

⁸⁹ Ce résultat demeure valide, peu importe le régime d'études et le programme. Aux cycles supérieurs, bien que les nombres de répondant-e-s soient généralement trop petits pour permettre de publier les taux de diplomation lorsque le choix est temporaire ou incertain, ces taux vont malgré tout dans le sens attendu.

À la maîtrise avec mémoire à temps complet, les réponses « choix temporaire » et « ne sait pas » ont été fusionnées pour permettre la production d'un taux basé sur au moins 20 répondant-e-s.

Intérêt pour le programme d'études (degré)

Pageau et Bujold (2000) mentionnent que « tant chez les étudiant-e-s à plein temps que chez ceux [et celles] à temps partiel, plus l'intérêt manifesté envers le programme d'études est grand, plus élevé est également le taux de diplomation. » Mis à part au baccalauréat à temps partiel⁹⁰, c'est effectivement ce que nos données indiquent.

Degré d'intérêt pour le programme	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Très grand (référence)	81	75	74	89	72	39
Grand	79	69	---	84	57	23
Moyen	67	62	---	---	---	---
Faible ou nul	52	---	---	---	---	---
Temps partiel						
Très grand (référence)	38	48	59	66	34	---
Grand	38	46	57	51	---	---
Moyen	43	41	---	---	---	---
Faible ou nul	---	28	---	---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Comment qualifiez-vous l'intérêt que vous avez pour le programme d'études dans lequel vous êtes inscrit-e ?

⁹⁰ Bujold (2010) souligne que le « taux de diplomation [au baccalauréat] augmente avec le degré d'intérêt manifesté envers le programme dans les deux régimes d'études », mais que « cette relation n'est pas statistiquement significative pour ce qui est des étudiants à temps partiel » (p.31).

Intérêt pour le programme d'études (durée)

Les taux de diplomation les plus faibles sont généralement observés lorsque l'intérêt pour le programme d'études se veut très récent (quelques mois seulement) ou encore lorsqu'il remonte à plus de 10 ans. Dans ce dernier cas, le projet de formation, un vieux rêve devenant réalité, s'entreprend souvent à un âge plus tardif⁹¹, entraînant avec lui son lot de défis⁹². Les projets qui ont pris naissance entre 3 et 5 ans avant l'entrée semblent être les plus enclins à se concrétiser.

L'intérêt existe depuis combien de temps	Taux de diplomation (%) ⁹³					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Depuis quelques mois	77	62	81	74	43	27
Depuis 1 ou 2 ans	78	76		84	71	
Depuis 3 à 5 ans (référence)	82	73	63	88	66	41
Depuis 6 à 10 ans	75	63	---	90	75	41
Depuis plus de 10 ans	78	69	---		56	22
Temps partiel						
Depuis quelques mois	21	40	32	45	---	---
Depuis 1 ou 2 ans	34	48	64		---	---
Depuis 3 à 5 ans (référence)	44	49	63	65	---	---
Depuis 6 à 10 ans	38	47	56	77	---	---
Depuis plus de 10 ans	44	46			---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Depuis combien de temps estimez-vous que votre intérêt pour ce programme d'études existe ?

⁹¹ Par exemple, au baccalauréat à temps partiel, les personnes qui s'intéressent à leur programme depuis plus de 10 ans sont âgées en moyenne de 36 ans, comparativement à 31 ans pour celles qui s'y intéressent depuis moins longtemps. À temps complet, ces moyennes d'âge sont respectivement de 25 ans et 22 ans.

⁹² Se référer au tableau sur les taux de diplomation selon l'âge à l'entrée.

⁹³ Certaines catégories de réponses ont été fusionnées pour permettre la production de taux basés sur au moins 20 répondant-e-s.

Valorisation des études

La valorisation des études, souvent mise de l'avant pour encourager la participation à l'enseignement supérieur, joue également un rôle non négligeable une fois l'accès concrétisé. En effet, les personnes qui, à leur entrée à l'université, valorisent leurs études plus que toute autre activité affichent des taux de persévérance supérieurs⁹⁴. La maîtrise sans mémoire à temps partiel semble toutefois faire exception à cette règle.

Activité la plus valorisée	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Les études (référence)	79	71	80	89	69	38
Autre activité – Total	67	62	---	---	30	---
Le travail	69	53	---	---	---	---
Les loisirs	65	---	---	---	---	---
Temps partiel						
Les études (référence)	41	53	62	53	30	---
Autre activité – Total	33	43	55	62	---	---
Le travail	33	43	55	61	---	---
Les loisirs	---	41	---	---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Actuellement, laquelle des activités suivantes valorisez-vous davantage ?

⁹⁴ Au baccalauréat, ce résultat est également démontré par Pageau et Bujold (2000) : « Qu'il s'agisse des étudiant-e-s à plein temps ou de ceux à temps partiel, ceux qui disent valoriser davantage les études que le travail ou les loisirs obtiennent les plus hauts taux de diplomation » (p.54).

Projet d'études et résultats scolaires

Intention face au diplôme

Selon la plus récente enquête ICOPE, 88 % des étudiant-e-s de premier cycle et 93 % de ceux et celles de cycles supérieurs ont pour objectif de compléter le programme qu'ils ou elles viennent d'entreprendre (Bonin et Girard, 2017). Or, « il existe une relation très forte entre les intentions exprimées à l'arrivée face au diplôme et le cheminement. » « Le fait de vouloir obtenir le diplôme du programme [que l'on vient d'entreprendre] augmente la probabilité de son obtention. » (Pageau et Bujold, 2000)⁹⁵

Intention face au diplôme	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Obtenir le diplôme du programme actuel (référence)	80	72	75	86	66	36
Obtenir un diplôme (peut-être pas celui du programme actuel)	63	65	---	---	---	---
Suivre quelques cours seulement ⁹⁶ ou Ne sait pas	53	48	---	---	---	---
Temps partiel						
Obtenir le diplôme du programme actuel (référence)	40	50	64	61	35	---
Obtenir un diplôme (peut-être pas celui du programme actuel)	---	44	36	---	---	---
Suivre quelques cours seulement ou Ne sait pas	17	22	13	---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Lequel parmi les énoncés suivants décrit le mieux votre situation ? J'ai l'intention de...

⁹⁵ Pageau et Bujold ont observé ce fait au baccalauréat (p.46), Bujold (2010) aussi (p.30). La majorité des étudiant-e-s souhaitant obtenir le diplôme de leur programme, les nombres de répondant-e-s associé-e-s aux autres genres de programmes (autres que le baccalauréat) sont souvent insuffisants pour la production de résultats. Les taux de diplomation calculés pour les certificats et les DESS suggèrent toutefois que le constat s'applique également à ces programmes.

⁹⁶ Les personnes qui s'inscrivent à un programme d'études avec l'intention de ne suivre que quelques cours sont relativement peu nombreuses. Celles qui poursuivent cet objectif se trouvent majoritairement aux études libres.

Cheminement prévu

Peu importe le régime d'études et le programme, le fait de prévoir, dès le départ, cheminer dans son programme sans interruption (c.-à-d. être présents à tous les trimestres)⁹⁷ se traduit par un taux de diplomation plus élevé⁹⁸.

Cheminement prévu	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Sans interruption (référence)	80	73	79	88	68	36
Autre situation – Total	58	52	---	---	41	---
Avec la possibilité d'interruption à certains trimestres	60	54	---	---	---	---
Ne sait pas	57	49	---	---	---	---
Temps partiel						
Sans interruption (référence)	41	52	59	62	37	---
Autre situation – Total	28	33	51	54	---	---
Avec la possibilité d'interruption à certains trimestres	33	35	56	58	---	---
Ne sait pas	23	31	---	---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Par rapport à l'objectif que vous vous êtes fixé en vous inscrivant dans le présent programme, de quelle façon envisagez-vous poursuivre vos études ?

⁹⁷ En excluant les interruptions ou absences prévues au programme (ex. : trimestres d'été).

⁹⁸ Les analyses ICOPE antérieures, portant sur les personnes nouvellement inscrites au baccalauréat (Pageau et Bujold, 2000; Bujold, 2010), arrivent à la même conclusion.

On pourrait penser qu'un suivi sur 10 ans plutôt que 6 ans au baccalauréat entraînerait des taux de diplomation plus élevés, permettant ainsi aux personnes qui doivent s'absenter quelques trimestres de compléter leur programme. Ce n'est toutefois pas le cas. Les analyses réalisées par la Direction de la recherche institutionnelle à partir des données du *Consortium or Student Retention Data Exchange* (CSRDE) montrent qu'en laissant cheminer les personnes plus longtemps on ne gagne malheureusement que quelques points de pourcentage sur le taux de diplomation.

Cours/crédits suivis (nombre)

Les travaux de l'*University of Hawai'i System* (UHS, 2013) ont montré que les étudiant-e-s qui entrent au baccalauréat à temps complet en s'inscrivant à 15 crédits de cours obtiennent de meilleures notes au premier trimestre que ceux et celles qui ne suivent que 12 crédits. Une analyse des données de l'UQ confirme ces résultats en contexte québécois (Bonin, 2015) et met également en lumière des taux de diplomation plus élevés chez les étudiant-e-s de baccalauréat qui font 15 crédits. Il est intéressant de constater qu'un lien fort demeure entre la diplomation et le nombre de crédits suivis au premier trimestre, peu importe le régime d'études et le genre du programme.

Crédits suivis au 1 ^{er} trimestre ¹⁰⁰	Taux de diplomation (%) ⁹⁹					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Moins de 9 crédits ¹⁰¹	---	---	---	---	65	36
De 9 à 11 crédits	---	---	40	80	72	40
De 12 à 14 crédits	58	56	84	81	81	48
15 crédits ou plus (référence)	73	70	84	83		76
Temps complet – Total	70	63	75	80	67	49
Temps partiel						
Moins de 6 crédits	9	27	41	46	17	16
De 6 à 8 crédits	29	39	62	55	28	13
9 crédits ou plus (référence) ¹⁰²	36	48	65	82	---	---
Temps partiel – Total	22	33	50	62	22	15

Sources : Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Base de données PRISME de l'Université du Québec pour le nombre de crédits suivis.

⁹⁹ Au DESS, les cohortes d'automne de 2010 à 2011 ont été regroupées pour la production des statistiques et au doctorat, celles de 2006 à 2009.

¹⁰⁰ Seul-e-s les étudiant-e-s sans crédits antérieurs à l'entrée dans le programme et sans reconnaissance d'acquis au cours de la première année de cheminement sont considéré-e-s. Parmi les crédits suivis, sont comptabilisés ceux abandonnés avec facturation (sans remboursement). Une analyse complémentaire des données pour tenter de comprendre l'impact de ces abandons (c.-à-d. intention de suivre un certain nombre de crédits comparativement au nombre réellement suivi) serait intéressante à effectuer.

¹⁰¹ Généralement, les personnes inscrites sont considérées à temps complet à partir de 12 crédits au premier cycle et de 9 crédits aux cycles supérieurs. Plusieurs personnes déclarées sous un régime d'études à temps partiel au deuxième cycle professionnel (DESS et maîtrise) suivent toutefois plus de 9 crédits. À l'opposé, se trouvent également des étudiant-e-s à temps complet dans les programmes de recherche avec moins de 9 crédits.

¹⁰² La catégorie « de 6 à 8 crédits » est plutôt la référence au doctorat et à la maîtrise avec mémoire à temps partiel.

Domaine d'études

Au premier cycle, les taux de diplomation en droit comptent parmi les plus élevés. Il en va de même pour les sciences de la santé au baccalauréat¹⁰³ et pour l'éducation au certificat. En contrepartie, les arts et lettres diplôment plus faiblement.

Le contraire est toutefois observé au deuxième cycle, les arts et lettres affichant de forts taux. L'administration au DESS et les sciences de la santé à la maîtrise se démarquent aussi positivement des autres domaines, alors que l'éducation présente de faibles taux à la maîtrise.

Au doctorat, les sciences pures et appliquées tirent leur épingle du jeu, mais l'administration¹⁰⁴ obtient le plus bas taux.

Domaine d'études	Taux de diplomation (%) ¹⁰⁵					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Sciences de la santé	83	72	58	86	82	---
Sciences pures et appliquées	73	54	81	76	79	59
Droit	88	78	---	---	64	---
Arts et lettres (référence)	63	63	86	85	69	31
Administration	75	74	82	82	62	23
Éducation	72	77	---	63	42	47
Sciences sociales et humaines	73	69	72	80	62	51
Temps partiel						
Sciences de la santé	51	44	33	35	42	---
Sciences pures et appliquées	36	34	53	39	36	---
Droit	46	45	---	43	---	---
Arts et lettres (référence)	34	30	60	83	36	---
Administration	27	40	64	68	34	---
Éducation	20	53	37	52	27	---
Sciences sociales et humaines	43	41	47	57	27	23

Source : Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

¹⁰³ Demeure le cas sans les doctorats de premier cycle.

¹⁰⁴ Demeure le cas sans l'administration publique.

¹⁰⁵ Afin d'assurer la stabilité des taux par domaine, les quatre plus récentes cohortes d'automne (de 2006 à 2009 au doctorat, de 2008 à 2011 pour les autres programmes) ont été groupées pour produire ce tableau.

Formation à distance

Au baccalauréat¹⁰⁶ et au certificat à temps complet, les taux de diplomation les plus faibles sont observés chez les étudiant·e·s qui suivent tous leurs cours à distance. Ceux et celles qui les suivent en totalité ou en partie en classe affichent effectivement des taux plus élevés. La situation au certificat à temps partiel ne semble toutefois pas touchée par cette problématique.

L'enquête de 2011 comptant relativement peu de répondant·e·s en formation à distance aux cycles supérieurs, il n'est pas possible pour l'instant d'étudier le lien entre la diplomation et les modalités des cours à ce niveau. L'offre de cours en ligne étant en croissance, les données de cohortes plus récentes devraient éventuellement permettre d'explorer la situation aux cycles supérieurs. De plus, on peut penser que l'actuelle pandémie¹⁰⁷, qui a imposé un mode d'études à distance à la majorité des étudiant·e·s, risque de changer la façon de faire dans le futur et de contribuer encore à l'accroissement du nombre de personnes en formation à distance.

Cours en formation à distance	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Tous mes cours	58	54	---	---	---	---
Une partie de mes cours ¹⁰⁸	74	68	---	---	---	---
Aucun cours (référence)	80	73	80	85	65	---
Temps partiel						
Tous mes cours	22	55	---	---	---	---
Une partie de mes cours	46	52	---	---	---	---
Aucun cours (référence)	42	50	61	59	33	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Actuellement, suivez-vous des cours en formation à distance ?

Notes : Cette question n'existait pas en 2006, d'où l'absence de données au doctorat. La Télé-université, spécialisée en formation à distance, n'est pas considérée dans ces résultats.

¹⁰⁶ Autant à temps complet qu'à temps partiel.

¹⁰⁷ La rédaction de ce document a été entreprise avant la pandémie de la COVID-19.

¹⁰⁸ Les réponses « la majorité de mes cours » et « certains de mes cours » sont regroupées sous cette catégorie.

Choix de l'établissement

Le fait de considérer, dès l'entrée, le choix de son établissement comme étant définitif favorise la poursuite des études jusqu'au diplôme¹⁰⁹, et ce, peu importe le programme et le régime d'études.

Choix de l'établissement	Taux de diplomation (%) ¹¹⁰					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Un choix définitif (référence)	81	73	78	86	67	37
Un choix temporaire	59	62	---	---	39	17
Ne sait pas	71	68	---	---		
Temps partiel						
Un choix définitif (référence)	39	48	61	60	31	---
Un choix temporaire	---	34	38	---	---	---
Ne sait pas	23	42		---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Est-ce que l'établissement que vous fréquentez actuellement correspond à : un choix définitif, un choix temporaire ou je ne le sais pas ?

¹⁰⁹ Le même résultat est observé au baccalauréat par Pageau et Bujold (2000) et Bujold (2010).

¹¹⁰ Certaines catégories de réponses ont été fusionnées pour permettre la production de taux basés sur au moins 20 répondant-e-s.

Aspirations scolaires

Pour ce tableau, la catégorie de référence varie d'un type de programme à l'autre et correspond au diplôme de même niveau que celui du programme entrepris¹¹¹.

« D'une manière générale, [au baccalauréat], que les étudiant·e·s soient inscrits à plein temps ou à temps partiel, ceux qui aspirent à des études de cycles supérieurs ne présentent pas un taux de diplomation plus élevé que ceux qui ne prévoient pas aller au-delà du 1^{er} cycle (Pageau et Bujold, 2000). » Cependant, les personnes inscrites à un certificat qui visent à plus long terme l'obtention d'un diplôme de baccalauréat ou de cycles supérieurs complètent davantage leur programme que celles qui entendent se limiter au certificat.

Diplôme visé	Taux de diplomation (%) ¹¹²					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Certificat (1 ^{er} cycle)	---	57	---	---	---	---
Baccalauréat (incl. doctorat de 1 ^{er} cycle)	79	72	---	---	---	---
DESS ou maîtrise (2 ^e cycle)	80	73	75	86	63	---
Doctorat (3 ^e cycle)	77	68	---	---	67	34
Ne sait pas	72	---	---	---	---	---
Temps partiel						
Certificat (1 ^{er} cycle)	---	41	---	---	---	---
Baccalauréat (incl. doctorat de 1 ^{er} cycle)	39	53	---	---	---	---
DESS ou maîtrise (2 ^e cycle)	40	45	58	63	30	---
Doctorat (3 ^e cycle)	---	23	---	---	---	---
Ne sait pas	---	22	---	---	---	---

Sources : ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

Question : Compte tenu des diverses contraintes de temps, de travail, de famille ou d'argent qui sont les vôtres, quel est le genre de diplôme le plus élevé que vous comptez obtenir ?

¹¹¹ Par exemple, le certificat constitue la catégorie de référence pour les étudiant·e·s au certificat, alors que le baccalauréat est la référence pour ceux et celles qui cheminent au baccalauréat.

¹¹² Les données ne permettent pas de se prononcer sur la situation aux cycles supérieurs en raison des petits nombres. En effet, le diplôme le plus élevé visé par la personne inscrite aux cycles supérieurs est habituellement celui entrepris.

Moyenne cumulative au premier trimestre

Dans l'ensemble, plus la moyenne cumulative au premier trimestre est élevée, plus les chances de persévérer jusqu'au diplôme sont grandes. Notons que les taux de diplomation des étudiant·e·s avec une moyenne de 4,00 ou plus sont, dans certains cas, inférieurs à ceux de la catégorie précédente (moyenne de 3,50 à 3,99). Les personnes avec un excellent dossier académique pourraient ainsi être plus mobiles et choisir de poursuivre leur formation dans un autre établissement.

Moyenne au premier trimestre ¹¹⁴	Taux de diplomation (%) ¹¹³					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
Temps complet						
Nulle (référence)	11	13	32	23	31	36
De 0,01 à 1,99	36	42		41	28	29
De 2,00 à 2,49	62	69	54	63	52	
De 2,50 à 2,99	72	77	87	81	58	33
De 3,00 à 3,49	80	80	87	85	71	62
De 3,50 à 3,99	83	82	87	84	77	54
De 4,00 à 4,30	85	80	87	84	77	54
Temps partiel						
Nulle (référence)	7	10	11	13	11	6
De 0,01 à 1,99	19	25	24	26		22
De 2,00 à 2,49	33	38	39	31	13	
De 2,50 à 2,99	34	44	52	57	13	
De 3,00 à 3,49	34	42	58	57	29	
De 3,50 à 3,99	37	50	63	68	30	
De 4,00 à 4,30	21	44	65	59	37	30

Sources : Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018;
Base de données PRISME sur l'effectif étudiant, Université du Québec.

¹¹³ Les taux de diplomation au baccalauréat et au certificat s'appuient sur le cumul des cohortes d'automne de 2008 à 2011, ceux au DESS et à la maîtrise, sur le cumul des cohortes de 2006 à 2011, puis de 2006 à 2009 pour le doctorat. De plus, certaines catégories de réponse ont été fusionnées pour permettre la production de taux basés sur au moins 20 répondant·e·s. Seul·e·s les étudiant·e·s sans crédits antérieurs à l'entrée dans le programme et sans reconnaissance d'acquis au cours de la première année de cheminement sont comptabilisé·e·s.

¹¹⁴ Les notes de certains cours n'étant pas disponibles au moment de la déclaration des données au siège social (résultats incomplets ou reportés), certaines moyennes cumulatives s'en trouvent légèrement sous-estimées. La Télé-université comptant une plus grande part de cours dans cette situation, en raison de son processus d'inscription continu, n'est pas considérée dans ces statistiques. Les moyennes cumulatives nulles, engendrées par l'échec des cours (incluant les abandons avec échec), pourraient exceptionnellement résulter de notes incomplètes au moment de la déclaration.

Crédits réussis au premier trimestre

La réussite des cours au premier trimestre joue un rôle déterminant pour la suite des choses. Comme le montre le tableau ci-dessous, « il existe une relation linéaire [positive] très forte entre la proportion de cours réussis au 1^{er} trimestre et l'accès au diplôme » (Pageau et Bujold, 2000)¹¹⁵.

Pourcentage des crédits réussis ¹¹⁷	Taux de diplomation (%) ¹¹⁶			
	BAC	CER	DESS	MAI-P
Temps complet				
100 % (référence)	80	82	88	85
De 80 % à 99 %	63	71	89	88
De 60 % à 79 %	52	56	41	61
De 40 % à 59 %	30	32		75
De 20 % à 39 %	16	19	34	59
De 0 % à 19 %	8	10		21
Temps partiel				
100 % (référence)	32	43	62	60
De 80 % à 99 %				
De 60 % à 79 %	25	39	33	68
De 40 % à 59 %	16	23		33
De 20 % à 39 %	17	18	9	70
De 0 % à 19 %	6	6		12

Sources : Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018;
Base de données PRISME sur l'effectif étudiant, Université du Québec.

¹¹⁵ Bujold (2010) indique également que « dans les deux régimes d'études, on observe que le taux de diplomation [au baccalauréat] augmente avec la proportion de cours réussis au premier trimestre » (p.20).

¹¹⁶ Les taux de diplomation au baccalauréat et au certificat s'appuient sur le cumul des cohortes d'automne de 2008 à 2011, ceux au DESS et à la maîtrise, sur le cumul des cohortes de 2006 à 2011, puis de 2006 à 2009 pour le doctorat. De plus, certaines catégories de réponse ont été fusionnées pour permettre la production de taux basés sur au moins 20 répondant·e-s. Seul·e-s les étudiant·e-s sans crédits antérieurs à l'entrée dans le programme et sans reconnaissance d'acquis au cours de la première année de cheminement sont comptabilisé·e-s.

¹¹⁷ Les notes de certains cours n'étant pas disponibles au moment de la déclaration des données au siège social (résultats incomplets ou reportés), les pourcentages de crédits réussis s'en trouvent légèrement sous-estimés. La Télé-université comptant une plus grande part de cours dans cette situation, en raison de son processus d'inscription continu, n'est pas considérée dans ces statistiques. Aussi, les statistiques pour les programmes de recherche n'ont pas été produites, leurs activités de formation étant davantage touchées par cette problématique.

Synthèse par type de programmes

La présente section met en lumière les caractéristiques discutées dans ce référentiel qui sont fortement liées à l'obtention du diplôme. Seules les caractéristiques avec les taux de diplomation les plus élevés, qui se démarquent des autres par un écart d'au moins une dizaine de points de pourcentage, sont considérées dans cette synthèse¹¹⁸. Une telle approche constitue un raccourci intéressant pour identifier les facteurs qui facilitent la poursuite des études¹¹⁹. Bien entendu, cette façon de faire ne remplace aucunement une analyse multivariée (ex. : modélisation au moyen d'une technique de régression logistique). Les facteurs recensés dans cette partie du document pourraient toutefois servir de base (ex. : variables explicatives ou variables de contrôle¹²⁰) à la réalisation d'une telle analyse dans le futur.

Premier cycle – Baccalauréat

À temps complet :

- Entreprendre ses études à un âge plus « traditionnel » (ex. : moins de 21 ans)
- Avoir le français pour langues maternelle ou d'usage
- Ne pas assumer de responsabilités parentales durant les études
- Ne pas être aux prises avec un problème de santé limitant les apprentissages
- Ne pas avoir interrompu d'études antérieures
- Avoir été aux études au cours de l'année précédente
- Ne pas avoir occupé d'emploi à plein temps au cours des cinq dernières années
- Occuper un emploi moins de 20 heures par semaine au premier trimestre
- Considérer sa situation financière au moins satisfaisante
- Détenir un D.E.C. (préuniversitaire ou technique¹²¹) ou un certificat de premier cycle
- Se sentir très bien préparé-e à entreprendre ses études
- Considérer son choix de programme et d'établissement définitif
- Porter un grand ou très grand intérêt à son programme
- Valoriser les études

¹¹⁸ Cette synthèse est évidemment conditionnelle à la disponibilité de l'information. Pour certains programmes, certaines variables n'ont tout simplement pas pu être analysées en raison du faible volume de répondant-e-s.

¹¹⁹ Bien que certains facteurs représentent un état de situation sur lequel l'étudiant-e n'a pas de prise (sexe à la naissance, langue maternelle, responsabilités parentales, problèmes de santé, etc.), ceux-ci sont tout de même listés pour faire ressortir les défis de persévérance qu'il ou elle pourrait rencontrer. De plus, ces facteurs agiraient à titre de variables de contrôle lors d'une analyse multifactorielle.

¹²⁰ Des variables ont volontairement été omises de cette recension. Le domaine d'études en est un bon exemple. Si les taux de diplomation associés à certains domaines sont plus élevés, il est délicat de suggérer que tous devraient y étudier. Cependant, une analyse multifactorielle en tiendra compte pour s'assurer de produire des résultats à domaine comparable. Les variables très spécifiques, dont celles conditionnelles à un état de fait (ex. : l'âge des enfants, qui est conditionnel au fait d'être parent), ont aussi été laissées de côté. Finalement, bien que la cote de rendement au collégial et la moyenne cumulative au premier trimestre universitaire soit de forts prédicteurs de la diplomation, ceux-ci n'apparaissent pas parmi les facteurs rapportés. Avoir un bon dossier académique sera toujours un atout pour la poursuite des études.

¹²¹ Globalement, la détention d'un D.E.C. technique est associée à un taux de diplomation au baccalauréat supérieur à la détention d'un diplôme préuniversitaire. Une analyse multifactorielle permettrait de nuancer ce résultat en tenant compte du domaine d'études.

- Avoir l'intention d'obtenir le diplôme du programme entrepris
- Prévoir cheminer sans interruption
- Suivre le plus grand nombre de crédits possible, par trimestre
- Suivre au moins une partie de ses cours en présence
- Réussir tous ses cours au premier trimestre

À temps partiel :

- Être une femme
- Entreprendre ses études à un âge plus « traditionnel » (ex. : moins de 21 ans)
- Être issu-e d'un milieu scolarisé (avoir un modèle d'études collégiales ou plus)
- Ne pas être aux prises avec un problème de santé limitant les apprentissages
- Ne pas avoir interrompu d'études antérieures
- Avoir été aux études au cours des douze mois ayant précédé l'entrée
- Ne pas avoir occupé d'emploi à plein temps au cours des cinq dernières années
- Occuper un emploi moins de 20 heures par semaine au premier trimestre
- Bénéficier du soutien financier de sa famille¹²² ou d'une capacité d'emprunt
- Détenir un D.E.C. (préuniversitaire ou technique) ou un certificat de premier cycle
- Se sentir très bien préparé-e à entreprendre ses études
- Avoir une bonne connaissance (cheminement, contenu, débouchés) de son programme
- Considérer son choix de programme et d'établissement définitif
- Avoir l'intention d'obtenir le diplôme du programme entrepris
- Prévoir cheminer sans interruption
- Suivre le plus grand nombre de crédits possible, par trimestre
- Suivre au moins une partie de ses cours en présence

Premier cycle – Certificat

À temps complet :

- Entreprendre ses études à un âge plus « traditionnel » (ex. : moins de 21 ans)
- Considérer sa situation financière au moins satisfaisante
- Avoir des économies ou des revenus de placements
- Détenir un D.E.C. (préuniversitaire ou technique) ou un autre certificat de premier cycle
- Être motivé-e par l'accès à une profession
- Aspirer à faire des études de baccalauréat ou de cycles supérieurs
- Considérer son choix de programme et d'établissement définitif
- Porter un très grand intérêt à son programme
- Valoriser les études
- Ne pas avoir interrompu d'études antérieures
- Prévoir cheminer sans interruption
- Suivre le plus grand nombre de crédits possible, par trimestre
- Suivre au moins une partie de ses cours en présence
- Réussir tous ses cours au premier trimestre

¹²² Ceci inclut la possibilité d'habiter chez ses parents durant ses études de baccalauréat.

À temps partiel :

- Avoir été aux études au cours des douze mois ayant précédé l'entrée
- Détenir un D.E.C. (préuniversitaire ou technique) ou un autre certificat de premier cycle
- Considérer son choix d'établissement définitif
- Bénéficier d'une capacité d'emprunt ou d'un accès au Programme de prêts et bourses
- Vouloir améliorer ses conditions de vie ou de travail
- Vouloir poursuivre ses études au baccalauréat
- Valoriser les études
- Avoir l'intention d'obtenir le diplôme du programme entrepris
- Prévoir cheminer sans interruption
- Suivre le plus grand nombre de crédits possible, par trimestre

Deuxième cycle – Diplôme d'études supérieures spécialisées

À temps complet :

- Être une femme
- Entreprendre ses études à un âge plus « traditionnel » (ex. : moins de 25 ans)
- Avoir le français pour langue maternelle
- Ne pas avoir interrompu d'études antérieures
- Avoir été aux études au cours des douze mois ayant précédé l'entrée
- Ne pas avoir occupé d'emploi à plein temps au cours des cinq dernières années
- Considérer sa situation financière satisfaisante
- Disposer d'au moins trois sources de revenus
- Bénéficier d'un accès au Programme de prêts et bourses
- Détenir un baccalauréat ou être admis sur une base expérientielle
- Suivre le plus grand nombre de crédits possible, par trimestre
- Réussir au moins 80 % de ses cours au premier trimestre

À temps partiel :

- Être un homme
- Avoir une excellente connaissance de la langue française
- Considérer sa situation financière satisfaisante
- Disposer de plusieurs sources de revenus
- Être admis sur une base expérientielle
- Se sentir très bien préparé-e à entreprendre ses études
- Avoir une bonne connaissance (cheminement, contenu, débouchés) de son programme
- Être motivé-e par l'accès à une profession
- Vouloir entreprendre une nouvelle carrière ou améliorer ses conditions de vie ou de travail
- Vouloir enrichir sa culture personnelle
- Considérer son choix de programme et d'établissement définitif
- Avoir l'intention d'obtenir le diplôme du programme entrepris
- Suivre le plus grand nombre de crédits possible, par trimestre

Deuxième cycle – Maîtrise sans mémoire

À temps complet :

- Être une femme
- Entreprendre ses études à un âge plus « traditionnel » (ex. : moins de 25 ans)
- Être issu-e d'un milieu scolarisé (avoir un modèle d'études collégiales ou plus)
- Avoir au moins une bonne connaissance de l'anglais
- Avoir été aux études au cours de l'année précédente
- Occuper un emploi moins de 15 heures par semaine au premier trimestre
- Ne pas avoir l'intention d'occuper un emploi durant ses études
- Disposer d'au moins trois sources de revenus, dont un accès aux prêts et bourses
- Se sentir bien préparé-e à entreprendre ses études
- Réussir au moins 80 % de ses cours au premier trimestre

À temps partiel :

- Être un homme
- Avoir une excellente connaissance de l'anglais
- Considérer sa situation financière au moins satisfaisante
- Disposer de plusieurs sources de revenus
- Détenir un autre diplôme de deuxième cycle
- Considérer sa préparation aux études comme excellente
- Avoir une bonne connaissance (cheminement, contenu, débouchés) de son programme
- Vouloir enrichir sa culture personnelle
- Porter un très grand intérêt à son programme
- Suivre le plus grand nombre de crédits possible, par trimestre

Deuxième cycle – Maîtrise avec mémoire

À temps complet :

- Être une femme
- Entreprendre ses études à un âge plus « traditionnel » (ex. : moins de 25 ans)
- Être issu-e d'un milieu scolarisé (avoir un modèle d'études universitaires)
- Avoir une excellente connaissance de l'anglais
- Ne pas assumer de responsabilités parentales durant les études
- Ne pas avoir interrompu d'études antérieures
- Avoir été aux études au cours des douze mois ayant précédé l'entrée
- Ne pas avoir occupé d'emploi à plein temps au cours des cinq dernières années
- Occuper un emploi moins de 15 heures par semaine au premier trimestre
- Considérer sa situation financière au moins satisfaisante
- Disposer d'au moins trois sources de revenus
- Être boursier-ère ou avoir des économies ou des revenus de placement
- Se sentir très bien préparé-e à entreprendre ses études
- Aimer le milieu de vie étudiant
- Considérer son choix de programme et d'établissement définitif
- Porter un très grand intérêt à son programme
- Valoriser les études

- Prévoir cheminer sans interruption
- Suivre le plus grand nombre de crédits possible, par trimestre

À temps partiel :

- Être une femme
- Ne pas avoir interrompu d'études antérieures
- Être motivé-e par l'accès à une profession
- Vouloir entreprendre une nouvelle carrière
- Suivre le plus grand nombre de crédits possible, par trimestre

Troisième cycle – Doctorat

À temps complet :

- Être une femme
- Entreprendre ses études à un âge plus « traditionnel » (ex. : moins de 25 ans)
- Être issu-e d'un milieu scolarisé (avoir un modèle d'études universitaires)
- Avoir une excellente connaissance de l'anglais
- Connaître une autre langue que le français et l'anglais
- Ne pas assumer de responsabilités parentales durant les études
- Avoir été aux études au cours de l'année précédente
- Ne pas avoir occupé d'emploi à plein temps au cours des cinq dernières années
- Ne pas occuper d'emploi rémunéré au premier trimestre
- Ne pas avoir l'intention d'occuper un emploi durant ses études
- Considérer son choix d'établissement définitif
- Considérer sa situation financière au moins satisfaisante
- Bénéficier du soutien financier de sa famille ou avoir des économies ou des revenus de placement
- Avoir une bonne connaissance (cheminement, contenu, débouchés) de son programme
- Porter un très grand intérêt à son programme
- Suivre le plus grand nombre de crédits possible, par trimestre

Références

Arapi, E., Pagé, P. et C. Hamel. « Quels sont les liens entre l'implication parentale, les conditions socioéconomiques de la famille et la réussite scolaire ? : une synthèse des connaissances », *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 53, hiver 2018, pp 88-108.

<https://mje.mcgill.ca/article/view/9457/7335>

Bonin, S. « À la rencontre des étudiants des Premiers Peuples : Une analyse ICOPE », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, octobre 2019.

http://www.quebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/premiers_peuples_UQ.pdf

Bonin, S. « Conditions de vie, motivations et engagement des étudiants internationaux au baccalauréat : Une analyse des enquêtes ICOPE 2016 et NSSE 2017 », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, juin 2019.

http://www.quebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/etrangers_icope_et_nsse_2016-2017.pdf

Bonin, S. « Les étudiants de première génération universitaire : Toujours d'actualité ! », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, janvier 2019.

http://www.quebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/etudiants_premiere_gen_univ_2016.pdf

Bonin, S. « Choisir d'étudier à temps complet au baccalauréat : Le nombre de crédits suivis importe-t-il ? », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, mars 2015.

http://www.quebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/rapport_credits_temps_complet.pdf

Bonin, S. « Être parent aux études universitaires – Conséquences pour le projet de formation et la poursuite des études », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, octobre 2014.

http://www.quebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/etudiants-parents_uq_versionfinale_oct2014.pdf

Bonin, S. « Combien d'heures par semaine un étudiant peut-il travailler sans nuire à ses études de baccalauréat ? Ce que les données du projet ICOPE nous en disent », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, mai 2013.

http://www.quebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/seuil_critique.pdf

Bonin, S. « Enquête 2011 – Perception des étudiants de l'Université du Québec à l'égard des problèmes de santé limitant les apprentissages », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, octobre 2012.

http://www.quebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/perception_des_limitations.pdf

Bonin, S., Duchaine, S. et M. Gaudreault. « Analyse des données de l'enquête Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études – Rapport détaillé », Projet interordres sur l'accès et la persévérance aux études supérieures des étudiants de première génération, 2016.

<http://www.capres.ca/wp-content/uploads/2016/06/Rapport-d%C3%A9tail%C3%A9-ICOPE-2016.pdf>

Bonin, S. et S. Girard. « Enquête ICOPE 2016 – Rapport d'enquête », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, septembre 2017.

http://www.uquebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/rapport_enquete_icope_2016_vf_3.pdf

Bonin, S. et S. Girard. « Reconnaître les acquis de nos étudiants a-t-il un impact sur leur réussite scolaire ? », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, mai 2009.

http://www.uquebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/cheminement_et_rac_corr.pdf

Bujold, J. avec la collaboration de S. Bonin. « Les conditions de réussite au baccalauréat dans le réseau de l'Université du Québec. Une analyse des données de l'enquête ICOPE 2001 », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, mai 2010.

http://www.uquebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/rapport_analyses_icope_2001.pdf

Carnevale, A. P., Smith, N. Melton, M. et E. W. Price. « Learning While Earning : The New Normal », 2015. <https://cew.georgetown.edu/wp-content/uploads/Working-Learners-Report.pdf>

Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFE). « L'accessibilité financière à la réussite du projet d'études », Avis au ministre de l'Éducation, mai 2004.

<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs47907>

Conseil supérieur de l'éducation (CSE). « Réussite un projet d'études universitaires : des conditions à réunir », Avis au ministre de l'Éducation, avril 2000.

<http://www1.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/50-0430.pdf>

Demba, J. J. « Réussite scolaire ou réussite éducative », Magazine Savoir, juin 2016.

<https://www.magazine-savoir.ca/2016/07/06/reussite-scolaire-reussite-educative/>

Eurostudent, « Combining Studies and Paid Jobs », Thematic review, 2018.

https://www.eurostudent.eu/download_files/documents/TR_paid_jobs.pdf

Girard, S. « La persévérance et la durée des études à l'Université du Québec – Statistiques Réseau », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, juillet 2019.

http://www.uquebec.ca/dri/publications/loi_95/loi95_reseau_2019.pdf

Laberge, L., Ledoux, E., Auclair, J., Thuilier, C., Gaudreault, M., Gaudreault, M., Veillette, S. et M. Perron. « Risk Factors for Work-related Fatigue in Students With School-Year Employment », *Journal of Adolescent Health*, 48, 2011, pp 289–294.

<https://www.capres.ca/wp-content/uploads/2014/12/Laberge-et-al-2011.pdf>

Laplante, B., Doray, P., Tremblay, É., Kamanzi, P. C., Pilote, A. et O. Lafontaine. « L'accès à l'enseignement postsecondaire au Québec : le rôle de la segmentation scolaire dans la reproduction des inégalités », *Cahiers québécois de démographie*, 47, 1, printemps 2018, pp 49-80. <https://www.erudit.org/fr/revues/cqd/2018-v47-n1-cqd04760/1062106ar/>

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). « Renseignements sur le Programme de prêts et bourses 2020-2021 – Une aide à votre portée », Gouvernement du Québec, 2020.

http://www.afe.gouv.qc.ca/fileadmin/AFE/documents/Publications/AFE/PUBL_Aide_votre_portee_2020_2021.pdf

Moulin, S., Doray, P., Street, C., Laplante, B. et C. Kamanzi. « Intensité du travail salarié et abandon des études universitaires au Canada – Une perspective longitudinale », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 42-2, 2011, pp 51-72.

<https://journals.openedition.org/rsa/723>

Pageau, D. et J. Bujold. « Dis-moi ce que tu veux et je te dirai jusqu'où tu iras. Les caractéristiques des étudiantes et des étudiants à la rescousse de la compréhension de la persévérance aux études. », Université du Québec, octobre 2000.

http://www.uquebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/Rapport_detaille_bac.pdf

Turcotte, M. « Mobilité intergénérationnelle en éducation : l'achèvement d'études universitaires selon le niveau de scolarité des parents », Statistique Canada, No 11-008 au catalogue, août 2011. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-008-x/2011002/article/11536-fra.pdf?st=2FZp39M3>

University of Hawai'i System (UHS). « 15 to finish », Institutional Research and Analysis Office, AIR Forum, 21 mai 2013.

<http://blog.hawaii.edu/hawaiigradinitiative/category/15-to-finish>

Zilloniz, S. « L'activité rémunérée des étudiants et ses liens avec la réussite des études », *Travail et Emploi*, 152, octobre-décembre 2017.

<https://www.cairn.info/revue-travail-et-emploi-2017-4-page-89.htm>

Index

par ordre alphabétique

Activité la plus valorisée (Valorisation des études).....	49
Âge (à l'entrée dans le programme).....	7
Âge moyen des enfants (Responsabilités parentales).....	15
Antécédents scolaires (Diplôme antérieur le plus élevé)	35
Aspirations scolaires	56
Base d'admission.....	33
Cheminement prévu.....	51
Choix de l'établissement	55
Choix du programme d'études	46
Connaissance d'une autre langue (Langue autre que français ou anglais).....	11
Connaissance globale du programme (niveau)	41
Cote de rendement au collégial.....	39
Cours/crédits suivis (nombre).....	52
Crédits reconnus ou transférés (Reconnaissance des acquis)	40
Crédits réussis au premier trimestre.....	58
Dernière fréquentation scolaire (Moment de la dernière fréquentation)	37
Diplôme antérieur le plus élevé	35
Diplôme visé le plus élevé (Aspirations scolaires)	56
Domaine d'études	53
Emploi à plein temps au cours des cinq dernières années.....	21
Emploi actuel	23
Emploi des parents (catégorie)	9
Emploi durant les études (intention).....	22
Étudiant-e d'identité autochtone (Premiers Peuples).....	19
Étudiant-e en situation de handicap (Limitations aux apprentissages)	18
Étudiant-e de première génération (Scolarité des parents)	8
Étudiant-e international-e (Statut légal au Canada).....	5
Étudiant-e parent (Responsabilités parentales).....	14
Expérience universitaire antérieure	34
Formation à distance.....	54
Genre (Sexe assigné à la naissance).....	6
Intention de travailler (Emploi durant les études).....	22
Intention face au diplôme	50
Intérêt pour le programme d'études (degré)	47
Intérêt pour le programme d'études (durée)	48
Interruption d'études antérieures.....	38
Langue anglaise (connaissance globale)	13
Langue autre que français ou anglais	11
Langue d'usage	10
Langue française (connaissance globale)	12

Langue maternelle	10
Lien entre les études et l'emploi	25
Limitations aux apprentissages	18
Mode d'habitation.....	32
Moment de la dernière fréquentation scolaire	37
Motivations (type : profession, diplôme et connaissances)	42
Motivations (type : nouvelle carrière, perfectionnement et conditions de vie)	43
Motivations (type : milieu de vie, culture personnelle, prêts et bourses)	44
Motivations (type : accomplissement et aspirations scolaires).....	45
Moyenne cumulative au premier trimestre.....	57
Nombre d'emplois actuels	24
Nombre d'enfants (Responsabilités parentales)	14
Nombre d'heures travaillées (Emploi actuel)	23
Objectif (Intention face au diplôme).....	50
Occupation des douze derniers mois	20
Occupation actuelle d'un emploi (Emploi actuel)	23
Première génération (Scolarité des parents)	8
Premiers Peuples.....	19
Préparation aux études	36
Reconnaissance des acquis.....	40
Régime d'études (Cours/crédits suivis)	52
Résidence permanente (Statut légal au Canada)	5
Responsabilités familiales élargies.....	17
Responsabilités parentales et nombre d'enfants	14
Responsabilités parentales et âge moyen des enfants.....	15
Responsabilités parentales et soutien des proches.....	16
Revenu familial (Emploi des parents).....	9
Scolarité des parents	8
Sexe assigné à la naissance.....	6
Situation financière	26
Sources de revenus (nombre).....	27
Sources de revenus (type : économies et emprunts)	31
Sources de revenus (type : emplois divers).....	29
Sources de revenus (type : famille et conjoint·e).....	30
Sources de revenus (type : prêts et bourses)	28
Soutien des proches (Responsabilités parentales).....	16
Statut légal au Canada.....	5
Statut socioéconomique (Scolarité des parents)	8
Valorisation des études.....	49